

Aperçu patrimonial



INTRODUCTION

Cette exposition propose un panorama qui met en parallèle tout en mêlant les patrimoines qui font l'identité de nos deux communes de **Saint-Paul-Trois-Châteaux** et **Pierrelatte** situées aux confins sud-ouest du Dauphiné.

Il s'agit principalement d'un patrimoine, dit « matériel » qui va des Origines au XXe siècle avec un détour par un patrimoine « naturel » et in fine un autre patrimoine, à part mais complémentaire, celui du graffiti gravé ou simplement tracé sur la pierre. Ne sont pas pris en compte les objets ou même sculptures conservées par exemple dans les églises et chapelles ou mises en place en extérieur très récemment ni pour le « naturel » les arbres remarquables.

Les sites ou monuments protégés au titre des Monuments historiques, occupent une place importante y compris d'ailleurs quant à la surface au sol qu'ils représentent.

Mais ils ne sont pas les seuls témoins intéressants à considérer. Un label national ne peut prendre en compte tous les particularismes locaux et il n'a de toute façon pas de vocation aussi généraliste. Aussi nos témoins publics ou privés, peuvent être avérés « MH », mais aussi imaginés, proposés comme tels, ou inutilement à proposer comme tels, ce qui n'enlève rien pour autant à un éventuel intérêt « culturel », quel qu'en soit la fonctionnalité au sens de « l'héritage commun d'un groupe ».

Les critères de « validation » sont de toute façon divers, avérés parfois eux aussi, uniques ou combinés : esthétique, architecture, histoire, utilité passée, utilité présente, pour les plus évidents. Mais ils sont évolutifs tout comme notre Société. L'appréciation d'un jour peut-être remise en cause avec « l'âge », avec la prise en compte d'une éventuelle évolution fonctionnelle notamment.

Le questionnement ne se pose évidemment plus lorsque l'édifice à considérer est détruit. À ce titre, la mutation du quartier du Roc à Pierrelatte avec comme point d'orgue la disparition de quatre tours sur cinq, est le phénomène récent le plus spectaculaire.



La Cathédrale émergeant du centre de Saint-Paul. AmSP : 74Fi208, cl.P.Huguet, 2004.

Au-delà de leur propre image, chacun de ces témoins éclaire un peu les histoires respectives des deux communes, à la fois proches, 8 petits kms de distance les séparent, et moins proches quant à leurs évolutions.

L'une, Pierrelatte, a son centre posé au milieu de la vaste plaine formée par le fleuve roi au cours des millénaires. Si le territoire de Saint-Paul s'amorce aussi dans la plaine, son centre est situé déjà à l'intérieur des terres, à l'est, au-delà des premières terrasses qui dominent celle-ci.

Les choix dans l'utilisation des territoires correspondants ont été aussi différents.

Une vocation agricole a longtemps prévalu pour Pierrelatte, tandis que l'ancienneté de la ville de Saint-Paul lui a conféré d'abord le rôle de capitale du Tricastin.

A l'ombre des pouvoirs seigneuriaux respectifs très différents typologiquement, le développement des notabilités et des communautés locales s'est révélé parfois divergent. Les traces laissées en témoignent également.

Nos deux villes et leurs territoires sont les plus importants du Tricastin, au moins en terme démographique. Spectaculaires ou plus anonymes, leurs évolutions et leurs patrimoines, ces biens hérités des ancêtres ou en voie de l'être, trouvent ici quelques éclairages, utiles à toute réflexion quant à un durable développement de nos cités, à tout le moins nécessaires à la conservation d'une certaine mémoire collective.

Il a été choisi de décliner cette présentation par type de patrimoine replacé si possible dans le contexte historique évolutif des deux communes.

A noter que plusieurs sites « concourent » à être patrimonieusement reconnus dans plusieurs catégories. Bien d'autres images ou documents auraient pu illustrer le propos. Des images manquent à ce panorama en particulier quant à la visibilité actuelle des sites ou monuments. Mais en principe, à cette minute, tout ce qui vous est montré ou presque est « en vie ».

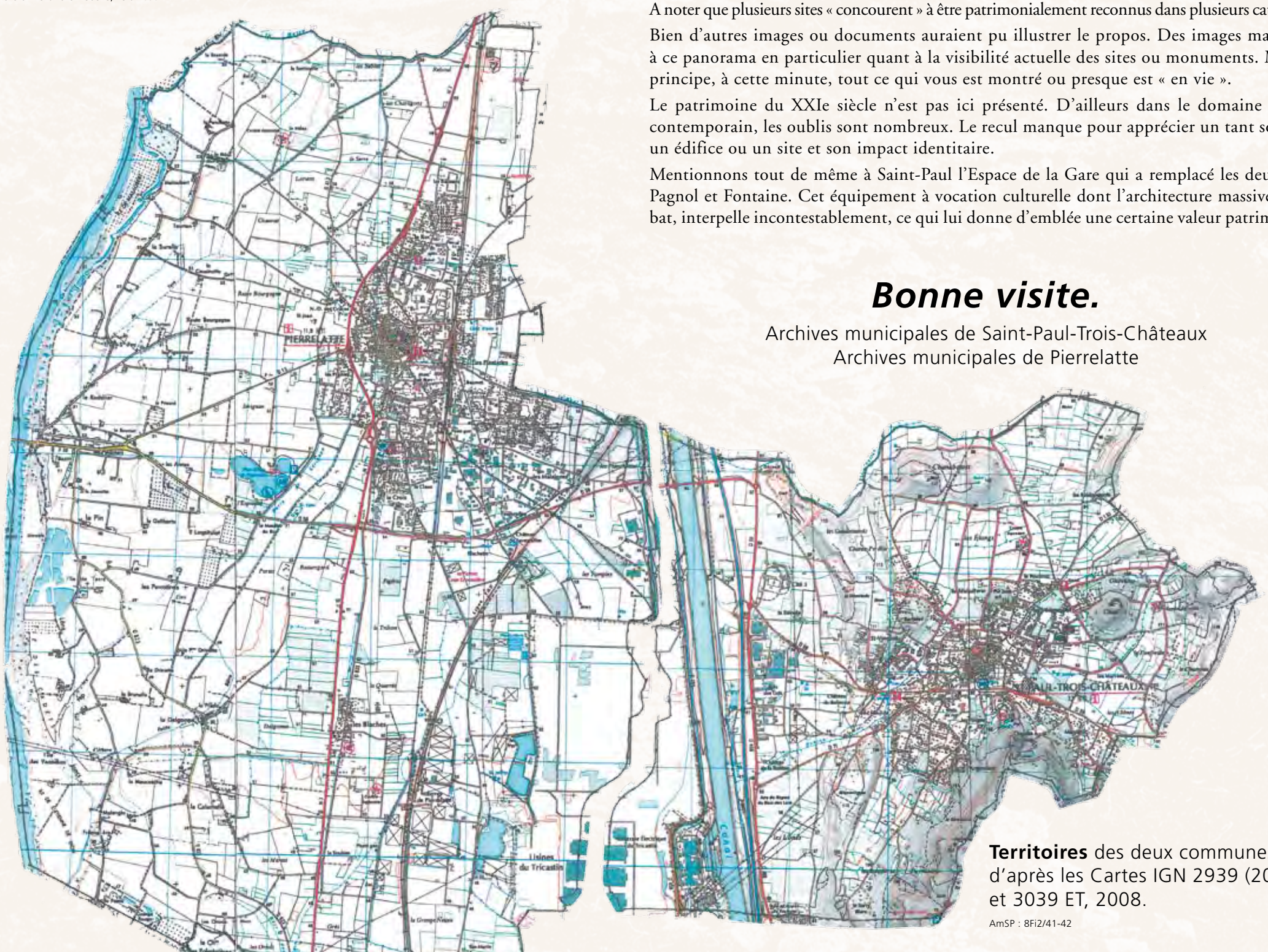
Le patrimoine du XXIe siècle n'est pas ici présenté. D'ailleurs dans le domaine du très contemporain, les oublis sont nombreux. Le recul manque pour apprécier un tant soit peu, un édifice ou un site et son impact identitaire.

Mentionnons tout de même à Saint-Paul l'Espace de la Gare qui a remplacé les deux salles Pagnol et Fontaine. Cet équipement à vocation culturelle dont l'architecture massive fit débat, interpelle incontestablement, ce qui lui donne d'emblée une certaine valeur patrimoniale.



Le Rocher de Pierrelatte vue depuis le nord.

AmP : 9Fi1, gravure d'Alexandre Debelle, vers 1839.



Bonne visite.

Archives municipales de Saint-Paul-Trois-Châteaux
Archives municipales de Pierrelatte

Territoires des deux communes
d'après les Cartes IGN 2939 (2004) OT
et 3039 ET, 2008.

AmSP : 8Fi2/41-42

Aperçu patrimonial



INTRODUCTION

Cette exposition propose un panorama qui met en parallèle tout en mêlant les patrimoines qui font l'identité de nos deux communes de **Pierrelatte** et **Saint-Paul-Trois-Châteaux** situées aux confins sud-ouest du Dauphiné.

Il s'agit principalement d'un patrimoine, dit « matériel » qui va des Origines au XXe siècle avec un détour par un patrimoine « naturel » et in fine un autre patrimoine, à part mais complémentaire, celui du graffiti gravé ou simplement tracé sur la pierre. Ne sont pas pris en compte les objets ou même sculptures conservées par exemple dans les églises et chapelles ou mises en place en extérieur très récemment ni pour le « naturel » les arbres remarquables.

Les sites ou monuments protégés au titre des Monuments historiques, occupent une place importante y compris d'ailleurs quant à la surface au sol qu'ils représentent.

Mais ils ne sont pas les seuls témoins intéressants à considérer. Un label national ne peut prendre en compte tous les particularismes locaux et il n'a de toute façon pas de vocation aussi généraliste. Aussi nos témoins publics ou privés, peuvent être avérés « MH », mais aussi imaginés, proposés comme tels, ou inutilement à proposer comme tels, ce qui n'enlève rien pour autant à un éventuel intérêt « culturel », quel qu'en soit la fonctionnalité au sens de « l'héritage commun d'un groupe ».

Les critères de « validation » sont de toute façon divers, avérés parfois eux aussi, uniques ou combinés : esthétique, architecture, histoire, utilité passée, utilité présente, pour les plus évidents. Mais ils sont évolutifs tout comme notre Société. L'appréciation d'un jour peut-être remise en cause avec « l'âge », avec la prise en compte d'une éventuelle évolution fonctionnelle notamment.

Le questionnement ne se pose évidemment plus lorsque l'édifice à considérer est détruit. À ce titre, la mutation du quartier du Roc à Pierrelatte avec comme point d'orgue la disparition de quatre tours sur cinq, est le phénomène récent le plus spectaculaire.



La Cathédrale émergeant du centre de Saint-Paul. AmSP : 74Fi208, cl.P.Huguet, 2004.

Au-delà de leur propre image, chacun de ces témoins éclaire un peu les histoires respectives des deux communes, à la fois proches, 8 petits kms de distance les séparent, et moins proches quant à leurs évolutions.

L'une, Pierrelatte, a son centre posé au milieu de la vaste plaine formée par le fleuve roi au cours des millénaires. Si le territoire de Saint-Paul s'amorce aussi dans la plaine, son centre est situé déjà à l'intérieur des terres, à l'est, au-delà des premières terrasses qui dominent celle-ci.

Les choix dans l'utilisation des territoires correspondants ont été aussi différents.

Une vocation agricole a longtemps prévalu pour Pierrelatte, tandis que l'ancienneté de la ville de Saint-Paul lui a conféré d'abord le rôle de capitale du Tricastin.

A l'ombre des pouvoirs seigneuriaux respectifs très différents typologiquement, le développement des notabilités et des communautés locales s'est révélé parfois divergent. Les traces laissées en témoignent également.

Nos deux villes et leurs territoires sont les plus importants du Tricastin, au moins en terme démographique. Spectaculaires ou plus anonymes, leurs évolutions et leurs patrimoines, ces biens hérités des ancêtres ou en voie de l'être, trouvent ici quelques éclairages, utiles à toute réflexion quant à un durable développement de nos cités, à tout le moins nécessaires à la conservation d'une certaine mémoire collective.

Il a été choisi de décliner cette présentation par type de patrimoine replacé si possible dans le contexte historique évolutif des deux communes.

A noter que plusieurs sites « concourent » à être patrimonieusement reconnus dans plusieurs catégories. Bien d'autres images ou documents auraient pu illustrer le propos. Des images manquent à ce panorama en particulier quant à la visibilité actuelle des sites ou monuments. Mais en principe, à cette minute, tout ce qui vous est montré ou presque est « en vie ».

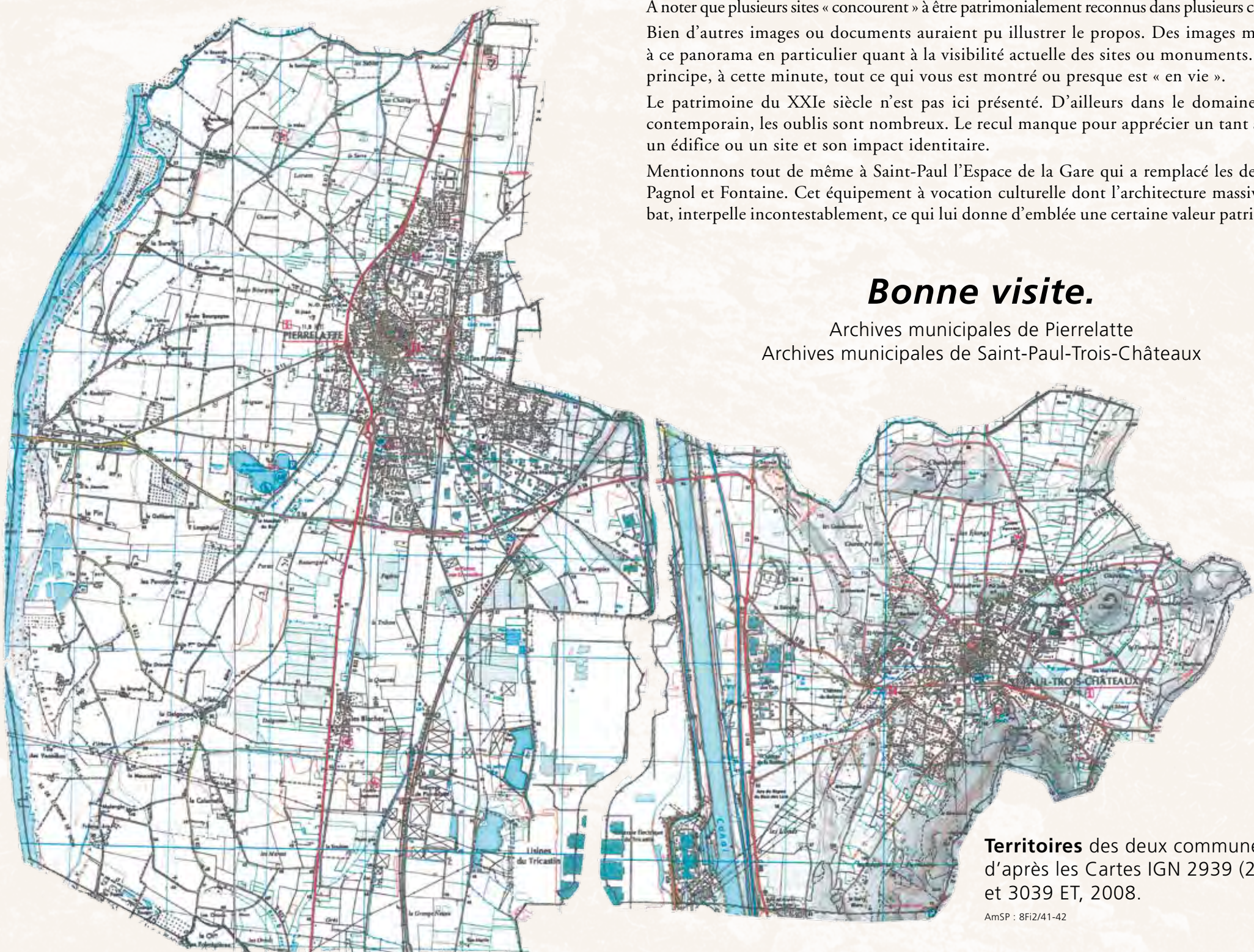
Le patrimoine du XXIe siècle n'est pas ici présenté. D'ailleurs dans le domaine du très contemporain, les oublis sont nombreux. Le recul manque pour apprécier un tant soit peu, un édifice ou un site et son impact identitaire.

Mentionnons tout de même à Saint-Paul l'Espace de la Gare qui a remplacé les deux salles Pagnol et Fontaine. Cet équipement à vocation culturelle dont l'architecture massive fit débat, interpelle incontestablement, ce qui lui donne d'emblée une certaine valeur patrimoniale.



Le Rocher de Pierrelatte vue depuis le nord.

AmP : 9Fi1, gravure d'Alexandre Debelle, vers 1839.



Bonne visite.

Archives municipales de Pierrelatte
Archives municipales de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Territoires des deux communes
d'après les Cartes IGN 2939 (2004) OT
et 3039 ET, 2008.

AmSP : 8Fi2/41-42

Patrimoine « naturel »



Les caractéristiques topographiques et géologiques des deux territoires constituent un premier type de patrimoine, naturel, mais évidemment très remodelé par l'homme : Pierrelatte et sa plaine seulement entachée du Rocher emblème toponymique de la Ville, Saint-Paul-Trois-Châteaux et sa déclinaison en plaine, terrasses et collines.

Ce patrimoine naturel fut un temps commun si on considère qu'avant le Ier siècle de notre ère, nos ancêtres celtes, les Tricastini exerçaient leur influence sur les deux territoires.

Cette Nature a été fortement modelée pendant la période antique. Premier responsable, la centuriation du territoire qui entraîne notamment contrôle et utilisation des terroirs et des sols de façon beaucoup plus systématique. En corollaire, chemins et fossés matérialisant le découpage cadastral antique ont pour une bonne part été pérennisés jusqu'à nous.

Rocher de Pierrelatte

Géologiquement, sa typologie est sans conteste à rapprocher des rochers calcaires qui forment le défilé de Donzère, plus au nord.

Mais seul dressé au milieu de cette grande plaine rhodanienne, il ne pouvait qu'exciter l'imagination de certains. Ainsi devait naître la légende de sa formation.

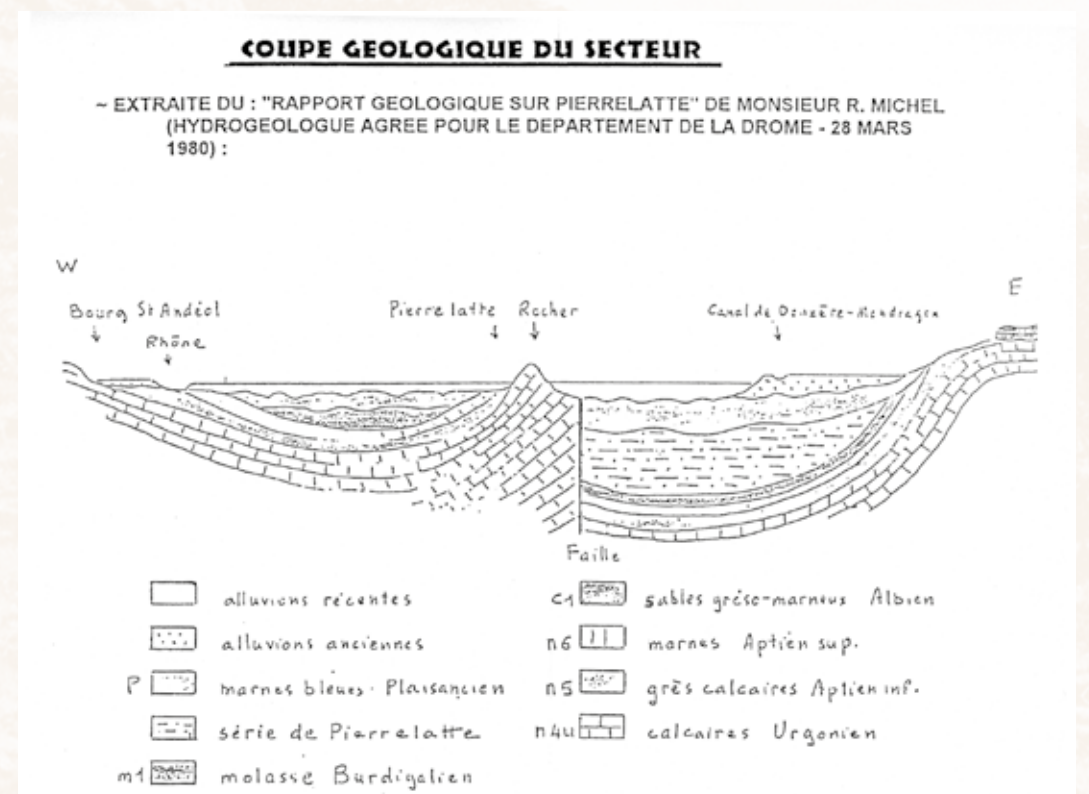
Rodolphe Bringer l'évoque en 1936. Un géant, le Grand Gargantian, figure mythique très ancienne, que Rabelais transposa dans son « Gargantua », venait d'un pas de franchir les Cévennes, quand il sentit une gêne dans sa chaussure. S'étant assis sur la « Dent de Resse », il ôta son soulier et y trouva un gravier (proportionnel à la taille du Géant), qu'il lança par-dessus le Rhône. Il tomba là où il se trouve aujourd'hui. D'autres ont « vu » Gargantua lancer le gravier depuis le Ventoux...

C'est en tout cas autour de ce Rocher millénaire, que Pierrelatte s'est constituée.



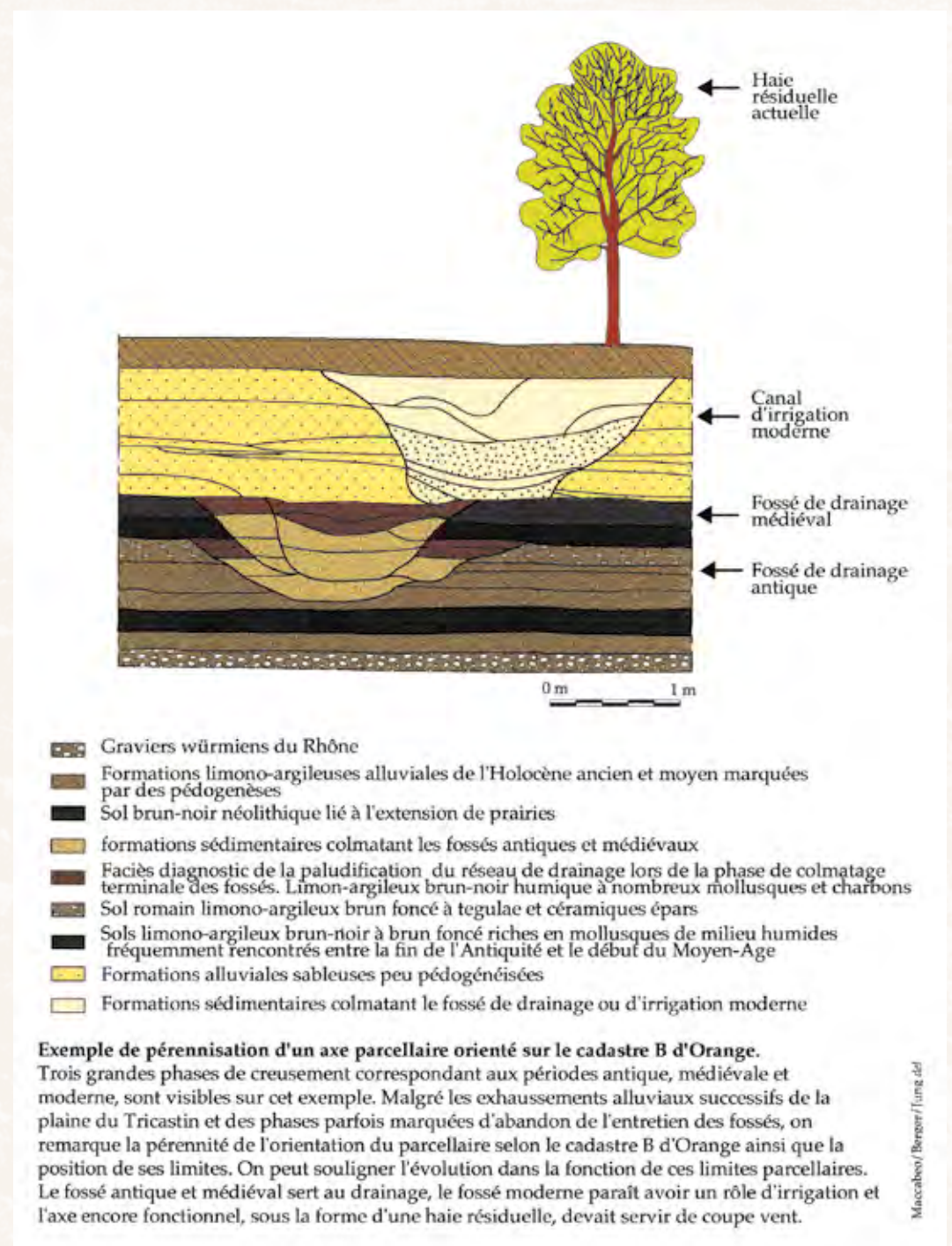
Le Rocher de Pierrelatte en 1810 alors propriété communale avant son exploitation privée comme carrière de pierre. Le chemin d'accès au sommet représenté a disparu avec l'exploitation.

AMP : 4NUM3, extrait du plan cadastral (section Ebis), exemplaire des ADD (vue 17), 1810



Coupe géologique de la **plaine de Pierrelatte avec le Rocher** calcaire émergeant. Étude initiale de 1980 reprise en 1993.

AMP : W, 1980.



Le Rocher côté sud et la ville en 1944. AMP : 59Fi12, c.l.A.Roger, 1944.

Exemple d'**axe parcellaire** orienté sur le cadastre antique au **quartier des Malalannes** à Pierrelatte. Fouilles du TGV, C.Jung, J.F.Berger, 1996.

Patrimoine « naturel »



Collines à Saint-Paul-Trois-Châteaux

La ville est elle-même située sur et au pied d'une colline qui en occupe le Nord-Est.

La plus présente visuellement est celle de Sainte-Juste qui domine la ville au sud et constitue la pointe nord du plateau calcaire commun à Saint-Paul, Saint-Restitut et Bollène sur lequel les Tricastini disposaient de ce qui est considéré comme leur oppidum principal.

À l'est, les collines de Chatillon et du Chameau, cette dernière constitue une limite territoriale avec Saint-Restitut.

Au nord-est, seuls les contreforts sud-ouest de la colline de Venterol sont sur le territoire de Saint-Paul. La plus grande partie est sur Clansayes.

Au nord, les deux mamelons de Chanabasset précèdent de peu la limite territoriale avec La Garde Adhémar.

Le territoire de Saint-Paul, si l'on excepte la partie en plaine à l'ouest, est ainsi bien cerné.



Le centre de Saint-Paul avec la Cathédrale et tout à droite la **colline du Château** socle du quartier du même nom.

AmSP : 110Fi, cl.O.Mondon, 2009.



Sainte-Juste vue depuis le plateau avec ses pentes alors déboisées, vers 1910. AmSP : 98Fi51, fds Souchon/Messié, carte écrite en 1910.



La colline de **Sainte-Juste** depuis l'ouest.

AmSP : 114Fi63, cl.L.Vasseur, 04/2008.



Vue aérienne de la colline de **Chatillon**.

AmSP : 100Fi165, cl. Service du cadastre, 1995



Sur les pentes de la colline de **Chatillon**.

AmSP : 110Fi, cl. O. Mondon, 2009



La partie nord des élévations du **Chameau**.

AmSP : 110Fi, cl. O. Mondon, 2009

Patrimoine « naturel » liquide



Si ce n'est pas de l'or ou de l'argent, ce patrimoine est néanmoins particulièrement important et très présent sur nos deux territoires.

À tout seigneur, tout honneur, le Rhône qui les a façonnés, qui en constitue au moins depuis l'Antiquité la limite naturelle à l'ouest, limite il est vrai fluctuante avec les divagations du fleuve.

Des cours d'eau traversent les reliefs et la plaine et irrigue Pierrelatte et Saint-Paul.

Sur Pierrelatte : La Berre, La petite Berre ou Berre de Sérignan.

Entre les deux communes : les Echaravelles.

Sur Saint-Paul : la Robine ou Roubine, qui prolonge diverses mairies (autre nom pour désigner un petit cours d'eau).



Le Rhône avec ses bras, ses îles, ses digues et chaussées du côté de Pierrelatte en 1895. AmP : 6013, 8F12/11, 4NUM3, extrait d'un plan du syndicat de la Basse Berre, 1895.

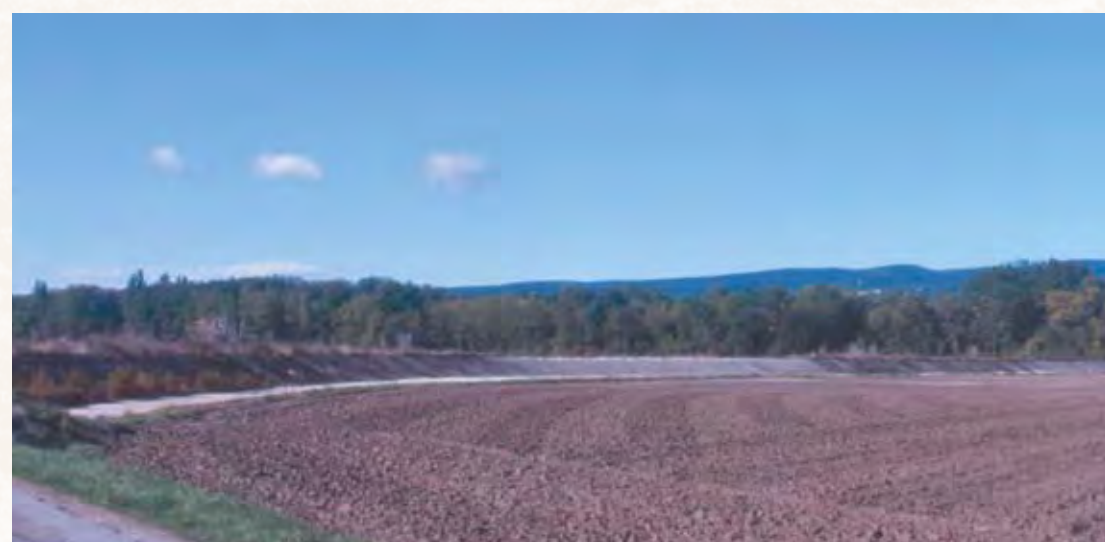
Le Rhône et son franchissement

Dans l'Antiquité notamment, en certains endroits, l'accumulation de sédiments, couplée ou non à la présence de quelques hauts fonds rocheux rendaient possible le franchissement à gué. En 1876 encore, un ressaut calcaire au niveau de Bourg ne laisse que 80 cm d'eau vive circuler durant l'été.

À l'époque moderne le cours du fleuve est marqué par une extrême mobilité des îles et des rives, d'où les grands travaux d'endiguement qui débute dès les années 1810 à Pierrelatte, on parle alors plutôt de chaussées édifiées à l'intérieur des terres. L'utilisation de bacs à rame ou à traîle est fréquente. En 1830, est construit un pont suspendu de 264 m de long, assez semblable à celui encore utilisé à Donzère. Une base de pile est encore visible. Le pont endommagé en 1944, le bac reprend un peu de service. Le pont actuel date de 1971.



Le pont sur le Rhône en crue entre Bourg et Pierrelatte. Le pont est alors inutilisable suite au bombardement allié d'août 1944. AmP : 62Fi59, fds Verchier, 1944.



Digue dite de la Surelle d'axe ouest-est. Cette digue se rompit lors de la crue du Rhône d'octobre 1993. AmP : 66Fi183, 1NUM12, fds M.de la Drôme, cl.R.Aggou, 2000.



Lône du Rhône dite de Malaubert. AmP : 66Fi184, 1NUM12, fds M.de la Drôme, cl.R.Aggou, 2000.



Le Rhône avec les chaussées plus anciennes et les digues projetées dans son lit, 1870. AmP : 60, 8F12.

Patrimoine « naturel » liquide



Des cours d'eau

La Berre au nord, qui prend sa source du côté de Taulignan, constitue la limite entre Pierrelatte et Donzère. La petite Berre ou Berre de Sérignan était une dérivation de cette Berre avant de ne plus être nourrie que de sources d'affleurement au quartier de la Cloche sur Pierrelatte. Elle se dirige plein sud.

Faisant le lien entre les deux territoires, les Echaravelles qui prennent naissance sur Clansayes, connurent des modifications de tracé « naturelles » ou volontairement suscitées par les communes traversées (Pierrelatte, Saint-Paul, La Garde). Un très long contentieux en résulta jusqu'à ce que le Canal de Donzère-Mondragon règle la question.

Spécifique à Saint-Paul, la Robine ou Roubine, qui est en fait la prolongation des Maires dites de Saint-Restitut et Clansayes réunies, n'est pas un affluent du Rhône puisqu'elle se jette au préalable dans le Lauzon sur le territoire de Bollène.

Les eaux de la Berre et de la Robine ont par ailleurs été utilisées pour créer des béals d'alimentation des moulins (voir chapitre 5).



La Berre qui forme la limite entre Donzère et Pierrelatte, à proximité de la RD 93N, dans sa partie ouest réalimentée par les eaux du canal de Donzère-Mondragon. AmP : 15Fi686, cl.O.Mondon, 1998.



La petite Berre ou Berre de Sérignan dans une section entre la RD 13 ou route de Bourg au nord et la RD 59 au sud, au moment de travaux de coupe des arbres sur ses bords.

AmP : 12Fi674, fds Tache, 1973.



La petite Berre au sud du lieu-dit « pont d'Urbane » à proximité du Rhône à la jonction avec la lône des Joncs.

AmP : 15Fi723, cl.O.Mondon, 1998.



La Robine à Saint-Paul au sud de la route de Pierrelatte.

AmSP : 19Fi287, cl.O.Mondon, 1993.



Les Echaravelles en limite de La Garde Adhémar et Saint-Paul, un jour de crue.

AmSP : 20Fi91, cl.P.Y.Brest, 2004.

Patrimoine « naturel » liquide

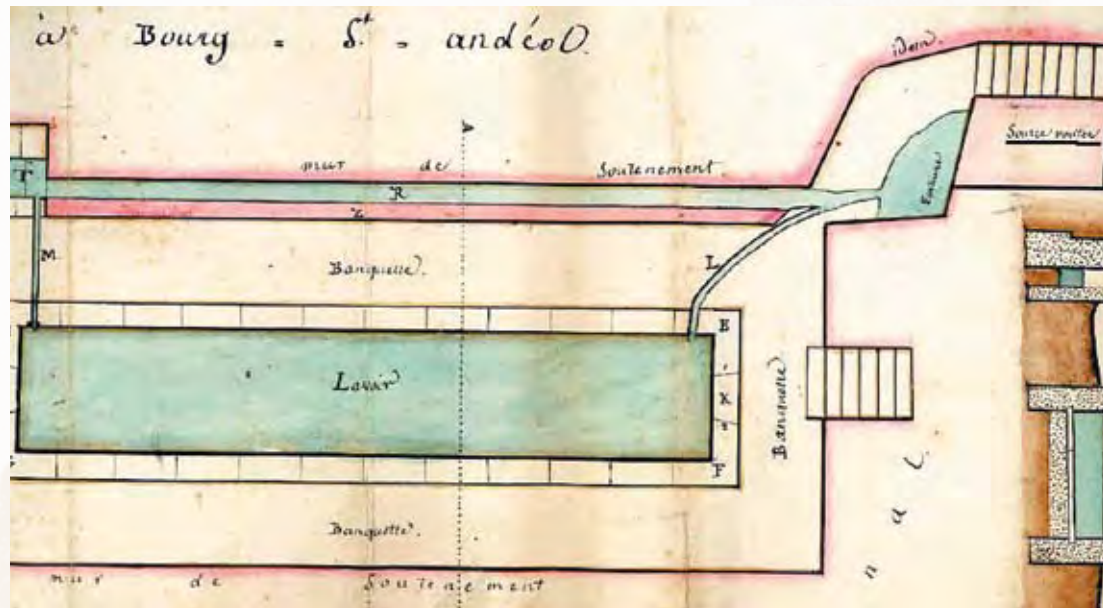


Des Sources

Elles sont classées en deux catégories principales : nappes de bordure du Rhône et nappes perchées.

Sources à Pierrelatte

Encore au XIX^e siècle, à la sortie ouest de la ville de Pierrelatte, une « fontaine d'eau vive », était la seule fontaine publique utilisée. Mais de nombreuses autres sources existaient, provenant notamment des nappes dites « de bordure » du Rhône.



Le **lavoir** de Pierrelatte route de Bourg avec sur la droite sa source d'alimentation, probable « fontaine d'eau vive » citée en ce lieu par Aymar du Rivail au XVI^e siècle. AmP : MN42, 1821.

Sources au sud de Saint-Paul



Une des galeries de conduite des sources des Frères maristes au **quartier de Boussous**.

AmSP : 19Fi77, cl.O.Mondon, 1993.



Entrée d'accès à une source alimentant le domaine de **Boussous** à Saint-Paul.

AmSP : 19Fi81, cl.O.Mondon, 1993

1854, la Commune devient propriétaire de la source des Archivaux sur le territoire de Saint-Restitut pour améliorer l'approvisionnement des fontaines de la ville.



Source des **Archivaux** à Saint-Paul, galerie dite « romaine » : couloir dans une partie étroite et cheminée d'aération.

AmSP : 19Fi102, 109, cl.O.Mondon, 1993.

Résurgences, sources à Saint-Paul

À Saint-Paul, les fontaines principales de la ville jusqu'à la fin du XVIII^e siècle se situaient au quartier dit des Grandes Fontaines et au quartier Fanjoux, alimentées par des nappes voisines.

Les nombreuses nappes perchées surtout alimentées par les eaux pluviales et utilisées par le biais de résurgences ou de captages, étaient d'un apport vital pour la Population et les propriétaires des domaines agricoles.



Cave de maison **rue des Grandes Fontaines** à Saint-Paul, lieu de résurgence par forte pluie.

AmSP : 19Fi867, cl.O.Mondon, 1995.

Sources à l'est de Saint-Paul

Aux quartiers des Goumoux et du Chameau.



Entrée de galerie de source au **Chameau** à Saint-Paul.

AmSP : 19Fi256, cl.O.Mondon, 1993.

Sources au sud-est de Saint-Paul



Mare de **Saint-Vincent** à Saint-Paul.

AmSP : 19Fi984, cl.O.Mondon, 1997.



Débouché de la galerie d'amenée des eaux de sources de **Saint-Vincent** au domaine du **Petit Bellevue** à Saint-Paul.

AmSP : 19Fi199, cl.O.Mondon, 1993.

Patrimoine « militaire »



Saint-Paul-Trois-Châteaux est la première fortifiée dans sa configuration gallo-romaine. Augusta Tricastinorum est dotée au I^{er} siècle d'un rempart délimitant une superficie d'environ 40 hectares, mais dont les vestiges en élévation sont rares.

Au Moyen-Âge les deux cités sont entourées de murs.

Mais à Saint-Paul-Trois-Châteaux, l'espace protégé s'est considérablement amoindri. La mention la plus ancienne d'un rempart entourant la Ville ancienne remonte à 1180. À Pierrelatte, on date communément aussi la première enceinte du même siècle, mais sans véritable certitude.

Par la suite Pierrelatte, qui s'était nettement développée, est dotée d'une seconde enceinte, au XV^e siècle, entourant ce qui est toujours le centre-ville actuel.

Les deux cités ont aussi eu un château édifié au point le plus haut : à Pierrelatte sur le Rocher, à Saint-Paul-Trois-Châteaux sur la colline dite du Château au nord-est.

Disséminées sur le territoire, d'autres fortifications avérées ou supposées telles datent du Moyen-Âge ou de la fin de celui-ci.

Remparts et portes à Saint-Paul

Le **rempart antique** de Saint-Paul serait daté du I^{er} siècle, sous Auguste. En élévation, ne subsistent que quelques vestiges sur la colline du Château, sur la place de la Tour Neuve et à proximité de l'ancienne entrée du stade de football, place Chausy. Quelques mentions apparaissent sur le cadastre de 1810.



Vue des **remparts** nord de Saint-Paul au pied de la colline du Château au rond-point Eugène Rouillot dans une des zones où remparts antique et médiéval sont juxtaposés. AmSP : 14Fi17, sd.

Quatre **portes** permettaient de franchir le rempart de la ville médiévale de Saint-Paul. Bien qu'en partie reconstruites suite au démantèlement des remparts ordonné en 1581, trois parmi elles disposent encore de structures en surplomb pour en assurer la défense. A disparu l'encadrement fortifié de la porte au sud-est entre place de l'Esplan et place de la Tour Neuve.



Porte nord dite de **Fanjoux** à Saint-Paul.

AmSP : 14Fi20, sd



Porte ouest (côté nord) dite des **Grandes Fontaines** à Saint-Paul.

AmSP : 74Fi635, cl.P.Huguet, 2004.



Porte ouest (côté sud) dite de **Notre-Dame** à Saint-Paul.

AmSP : 98Fi129, fds Souchon/Messié, sd.

Remparts à Pierrelatte

Le **second rempart** protégeant la ville de Pierrelatte pourrait dater de la seconde moitié du XV^e siècle. Il entourait ce qui est considéré aujourd'hui comme la ville ancienne et qui constitua en 1810 l'équivalent d'une section cadastrale. Des vestiges ont subsisté, aisément localisables d'autant que les rues en ont pris le nom : rue des Remparts du Midi, de l'Ouest, du Nord. Des tours qui le jalonnaient, une seule a subsisté sur l'actuelle place Machon.

Trois portes avérées, fortifiées, perçaient le second rempart de Pierrelatte : la porte nord dite de Donzère, la porte sud dite du Saint-Esprit (pour Pont-Saint-Esprit), la porte ouest dite des Moulins. La dernière aurait disparu en 1806.



Plan de Pierrelatte par Auguste Caprais Favier en 1927, d'après un plan original de 1786. Tracé en rouge du premier rempart tandis que le second clôt l'ensemble de la ville ancienne.

AmP : 2DH30, histoire de la Communauté de Pierrelatte, A.C.Favier, fol.584. ADDRôme : C280/5.



L'ancien hôpital-hospice de Pierrelatte se trouvait sur l'actuelle place Machon. Ici les bâtiments sud avec la **tour du second rempart** toujours visible aujourd'hui sur la même place, qui servait alors de « dépôt des morts » !

AmP : 3Q, 1841.



Du **premier rempart** de la ville de Pierrelatte qui pourrait remonter au XII^e siècle, subsistent quelques vestiges clôturant à l'est la ville ancienne actuelle, dont une unique tour, rue de l'Archange.

AmP : 75Fi19, fds Reboul, vers 1903.



Vestiges de parement du **second rempart** de la ville de Pierrelatte, rue des Remparts de l'Ouest. Ces vestiges sont toujours apparents.

AmP : 66Fi30, M.de la Drôme, cl.R.Aggou, 2000.

Patrimoine « militaire »



Châteaux et autres structures à vocation défensive

Du château médiéval de Saint-Paul, il ne reste de visible, qu'une tour arasée mais ne donnant pas sur la rue, tandis que celui de Pierrelatte commence à être démolí à partir de 1633 sur ordre royal et disparaít définitivement avec l'exploitation du Rocher comme carrière au XIX^e siècle.

Ce patrimoine a certes disparu complètement à Pierrelatte mais sa symbolique est suffisamment forte pour qu'il continue à avoir sa place dans ce panorama.

En 1548, le château de Pierrelatte change de main. Claude Reynaud bourgeois de Lyon, en devient le tenant en recevant du Baron de La Garde, dit Aimar, dont il est le créancier, la seigneurie de Pierrelatte.

Le château fait à cette occasion l'objet de visites à fin d'inventaire.

Ci-dessous, quelques extraits de cet inventaire concernant les parties défensives de l'édifice.

Item après l'issue du dit galetas sommes allés à un membre appelé le membre de la citerne dans lequel est trouvé une surlarde de laquelle on tire de l'eau de ladite citerne un mortier de pierre pour moudre la moutarde et au coin du dit membre y a une porte pour laquelle on va à une grand tour joignant icelle citerne...

... sommes allés dans une autre tour carrée où il y a apparu ce que y a bien deux membres planchés pour qu'il y a encore au premier étage un sommier et au second étage un autre sommier et deux chabrons et en haut de ladite tour est voûté de pierre de taille sans couverture et dans lesquels deux membres y a deux cheminées de pierre bien bonnes et une entrée sans porte pour le dessous et une autre porte pour le dessus sans porte.

Item et départant d'icelle tour sommes allés à une autre tour appelée le colombier du côté du levant...

Extrait d'un document concernant la terre et juridiction de Pierrelatte, ADI : B3067. Transcription de Michel Cros et Yves July.



Le **passage du Château** permet toujours d'accéder au Château de Saint-Paul.

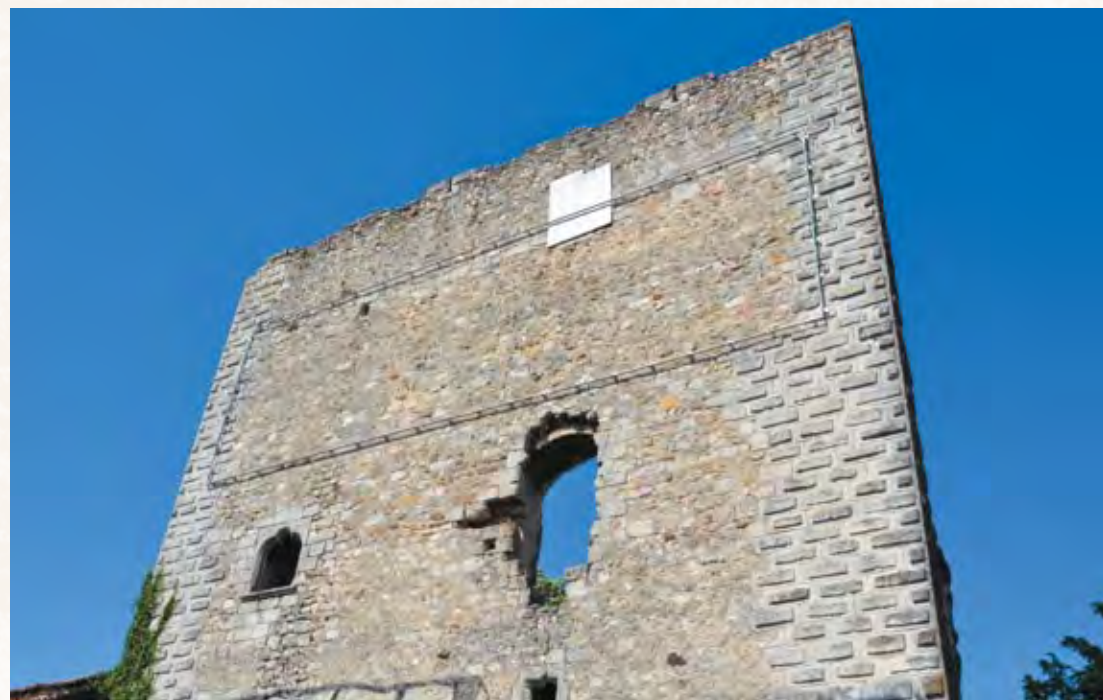
AmSP : 98Fi294, fds Souchon/Messié, sd



Porte d'accès aux caves du **Château de Saint-Paul**, surmonté s'un cadre pour blason.

AmSP : 19Fi544, cl.O.Mondon, 1993.

Le château de **Frémigières** est situé sur la limite entre Pierrelatte et Lapalud, entre Drôme et Vaucluse. Il aurait appartenu aux Templiers, aux XIV^e et XV^e siècles aux de Montaigu dont le plus célèbre Jean fut évêque d'Apt et gouverneur du Comtat.



Chamier, ancienne commanderie Hospitalière du courant du XIII^e siècle aux années 1320, est située sur le territoire de Saint-Paul, aujourd'hui entre Autoroute et Canal de Donzère-Mondragon. En subsiste pour cette période de plus spectaculaire, avec un « pansement » et une armature métallique pour support publicitaire (!), le mur est d'une tour.

AmSP : 110Fi62, cl.O.Mondon, 2013



Le Château de **Frémigières** sur sa façade nord du côté de Pierrelatte.

AmP : 46Fi36, cl.A.Rollez, 1995.



Le domaine de **Bel** avait le statut de seigneurie au Moyen-Age, situé sur la rive gauche du Rhône mais ne faisant pas partie alors du territoire de Pierrelatte.

Tour-pigeonnier du XV^e siècle ?

AmP : 44Fi83, cl.A.Borg, 1992.



Les propriétaires posent devant la grosse tour quadrangulaire cantonnée d'échauguettes du château de **Frémigières** à Pierrelatte.

AmP : 2Fi113, fds Muzy, sd

Patrimoine religieux



À chacun sa cathédrale !

L'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux est l'ancienne cathédrale de l'évêché du Tricastin, protégée au titre des Monuments Historiques initialement en 1841. Elle constitue un édifice pour le moins conséquent par

son volume. Mais, celle de Pierrelatte, simple église paroissiale depuis toujours, s'avère aussi très vaste.

Une autre église existe à Pierrelatte au quartier des Blâches, mais elle ne sera jamais paroissiale.

Ancienne Cathédrale de Saint-Paul

Elle est édifiée entre 1120 et 1220 environ avec des blocs de pierre du « Midi » en provenance du plateau voisin.

Enorme édifice au regard de la taille du Bourg, dont la construction est entamée alors que l'Evêché vient d'être scindé en deux (création de celui d'orange) ! Certains décors architecturaux ne seront d'ailleurs jamais achevés.

Ses dimensions qui atteignent près de 19 m de hauteur sous voûte et près de 17 m de largeur pour la nef avec les bas-côtés, sont très similaires à celles de l'église de Pierrelatte. Des différences par contre : L'église de Pierrelatte est plus longue si on ajoute le chevet à la nef, l'emplacement du clocher à Saint-Paul est déporté sur un bras du transept et surtout la Cathédrale dispose de bas-côtés plus larges, donc d'une nef plus étroite et d'un transept véritable.

Autres différences et non des moindres : l'époque de construction, une unité stylistique « romane provençale » préservée ou redonnée lors des restaurations au XIX^e siècle et son statut passé épiscopal.



Vue de la nef de la **Cathédrale de Saint-Paul**. AmSP : 74Fi157, cl.P.Huguet, 2004.



Haut-relief dans la nef de la **Cathédrale de Saint-Paul**. AmSP : 24Fi13, 68, cl.B.Coste, 1990.

Temples

Le Temple actuel place de la Libération à Saint-Paul remonte à 1841. Il succède à un édifice donnant sur la place aux Herbes dans le centre ancien. Jusqu'en 1685, le Temple était par ailleurs situé rue d'Aiguebelle toujours dans le centre ancien.



Le **Temple de Saint-Paul** avant 1904.

AmSP : 98Fi95, fds Souchon/Messié, carte écrite en 1904.



L'ancien **Temple de Pierrelatte** abrite aujourd'hui un village provençal miniature, largement inspiré du patrimoine pierrelattin.

AmP : 70Fi16, cl.O.Mondon, 2013.

Églises de Pierrelatte

C'est à l'initiative du curé Piollet en 1846, que prit corps le projet de re-construction de l'Église de la paroisse de Pierrelatte que nous connaissons aujourd'hui. Elle est chronologiquement la cinquième église de la ville. Son édification achevée en 1853, se fait sur la précédente construite au XVII^e siècle. Ses dimensions sont imposantes, mais se veulent alors adaptées à une population grandissante et à très forte majorité catholique. Sa hauteur sous voûte approche les 18 m, sa largeur est de 17 m chapelles comprises et sa longueur est de 43,3 m sans compter le chevet qui fait 6,6 m environ.

Son style emprunte majoritairement à l'Antiquité (frontons, colonnes engagées, chapiteaux corinthiens) mais associé à des éléments architecturaux plus spécifiques au Moyen-âge (arcs doubleaux, voûtes d'arête, etc.).



Vue de la nef de l'**Église de Pierrelatte**.

AmP : 16Fi12, sd.



Rue de la Vieille Église

à Pierrelatte, vestige de fenêtre médiévale. Fait-elle partie d'une des trois premières églises paroissiales successives qui ne sont pas précisément localisées à ce jour ? Est-ce un simple remploi ?

AmP : 70Fi15, cl.O.Mondon, 2013.



Façade ouest de l'**Église de Pierrelatte** avec son ordonnancement à deux frontons sur porte et sur toiture séparés par oculus et corniche.

AmP : 78Fi188, fds Biasini, carte écrite en 1914.



La première pierre de l'église **Notre-Dame-des-Blâches** est posée le 21 janvier 1860. Elle est construite à l'initiative de la famille Rambaud propriétaire du domaine de la Dalgonne.

AmP : 2DH30, extrait de l'Histoire de Pierrelatte, Auguste Caprais Favier, vers 1920, image sd.

Patrimoine religieux



Chapelles à Pierrelatte

Dès le Moyen-Âge, et jusqu'au XIX^e siècle, un très grand nombre de chapelles sont édifiées sur le territoire pierrelattin, affectée à un prieuré (Sainte Foy), dévolues aux âmes des pestiférés (Saint-Roch, Notre-Dame-des-Grâces), incluses dans les travaux d'aménagement de grandes demeures rurales, etc.

La **chapelle des Pénitents** est le plus ancien monument religieux conservé à Pierrelatte. A l'origine cette chapelle est avant tout dédiée au cimetière attenant. Ce n'est qu'au XVII^e siècle, affectée à une confrérie de pénitents, qu'elle prend son nom actuel et fait l'objet de réaménagements.

Sur le territoire pierrelattin, certains domaines agricoles et, ou résidentiels disposent de **chapelles privées**. Certaines remontent au Moyen-Age.



Chapelle des Pénitents au pied du Rocher de Pierrelatte. AmP : 16Fi5, sd.



Façade sud de la chapelle du **Grand Freyssinet** à Pierrelatte, « grange » d'origine médiévale. AmP : 103Fi2, cl.L.Vasseur, 2011.



La **chapelle Saint-Roch** fait directement suite à la peste de 1629-1631, édifée en un lieu, où les malades avaient été regroupés et où nombre d'entre eux furent inhumés. Elle est agrandie en 1643. En 1652, elle retrouve sa vocation première à l'occasion de la dernière peste ayant entraîné des victimes à Pierrelatte. AmP : 16Fi13, sd.



La chapelle privée de **Faveyrolles** à Pierrelatte est mentionnée pour la première fois en 1910. AmP : 44Fi54, cl.A.Borg, 1992.



La **chapelle Notre-Dame-des-Grâces** succède en 1652 à un petit oratoire datant de 1640, devenu chapelle en 1643. L'agrandissement est justifié par l'afflux toujours plus grand de fidèles pendant la nouvelle période peste de 1652 justement. AmP : 46Fi12, cl.A.Rollez, 1995.



La mention la plus ancienne de la chapelle de **Sainte-Foy** remonte à 1217. Érigée en 1776 en église succursale, elle perd toute fonction religieuse à la Révolution. Aujourd'hui, il ne reste quasiment rien de la chapelle hormis une élégante ouverture romane. AmP : 15Fi130, cl.O.Mondon, 1992.



La chapelle privée du domaine du **Méas** à Pierrelatte est blottie dans l'angle sud-ouest de la cour intérieure. AmP : 44Fi3, cl.A.Borg, 1992.

Patrimoine religieux



Chapelles à Saint-Paul-Trois-Châteaux

Si les chapelles sont moins nombreuses qu'à Pierrelatte, elles frappent par leur situation topographique (Sainte Juste) et leur dimension « cathédrale » (Maristes).

La **chapelle Sainte-Juste** à Saint-Paul est dédiée à une jeune chrétienne martyrisée au III^e siècle à Séville. La chapelle actuelle est construite en 1811 et domine les vestiges d'une chapelle funéraire médiévale orientée pour sa part est-ouest.



À Saint-Paul, au sommet, **chapelle Sainte-Juste** du XIX^e siècle et chapelle inférieure médiévale ruinée, depuis le nord-ouest. AmSP : 14Fi367, sd.

L'**Établissement des Frères maristes** qui succède à un couvent de Dominicains créé en 1664 et qui est aujourd'hui en partie occupé par un lycée agricole a pris sa forme actuelle au XIX^e siècle. L'ancien couvent est considérablement modifié à partir des années 1840 avec au final la construction de la chapelle en 1892 qui approche les 45 m de long pour 15 de large.

Cette chapelle a été endommagée par un récent incendie. Si la toiture seule a été véritablement détruite, la chapelle aura néanmoins perdu dans l'aventure ses décors peints qui soulignaient son style architectural d'inspiration médiévale mais surtout pour partie romano-byzantin.

Les anges, plus contemporains, peints en 1939 qui ornaient les travées du chœur sont aujourd'hui masqués par des cloisons ! L'un d'entre eux a été décollé avec son support pour être exposé ailleurs... ? Le chemin de croix en faïence, le magnifique mobilier en pierre (autel et chaire) ont été supprimés sans raison valable. La chaire, notamment n'avait subi aucun dégât.



Façade sud de l'**Établissement des Frères maristes** à Saint-Paul avant 1913. La chapelle est à l'opposé, côté nord. AmSP : 98Fi214, fds Souchon/Messié, carte écrite en 1913.

Édicules à Saint-Paul



Située à l'angle de la **rue de la Vierge** et de la rue Monseigneur Sibour, cette vierge à l'enfant « attribuée à Canova » (1757-1822) est classée avec sa niche au titre des Monuments Historiques depuis 1983. AmSP : 98Fi134, fds Souchon/Messié, sd.



Oratoire au quartier de **Saint-Vincent**, avant 1750. AmSP : 19Fi982, cl.O.Mondon, 1997.



Ange musicien, dans le chœur de la **chapelle des Maristes**, peint en 1939 par Carlos Llobet Raurich, peintre catalan, en provenance de Barcelone alors en pleine guerre civile. AmSP : 24Fi71, cl.B.Coste, 2000.



Chaire contemporaine de la construction de la **chapelle des Maristes** en 1892, probablement œuvre de Charles Louis Picaud, architecte sculpteur Roannais. Cette chaire et l'autel ont été supprimés suite à l'incendie de 2013. AmSP : 24Fi72, cl.B.Coste, 2000.

Patrimoine religieux



Croix en extérieur

Des **croix** parsèment aussi nos territoires à des emplacements qui semblent le plus souvent coïncider avec les entrées de ville. Elles sont majoritairement du XIX^e siècle.

Cinq **croix** isolées sont encore en place à **Saint-Paul**.

Trois sont assez similaires : croix en fer forgé reposant sur colonnes et socles en pierre. Elles sont situées aux sorties de la ville, route de Valaurie, route de La Garde, route de Suze. Une quatrième, placée dans le centre ancien, place aux Herbes, est de dimension nettement supérieure.

La cinquième, au nord de la Cathédrale, est plus monumentale encore. La croix de métal repose directement sur un socle en pierre.

Sur les cinq **croix** encore en place à **Pierrelatte**, quatre sont en métal. Deux de celles-ci, chemin de Lorient et route de Bourg sont quasiment identiques et reposent en plus du socle sur une colonne en pierre. Les deux autres plus monumentales, avenue de Gaulle et chemin de Notre-Dame reposent directement sur le socle.

La cinquième croix (à la Croix d'Or) est en pierre et sur son socle est portée une inscription. Deux autres croix en pierre de facture très similaire, initialement placées place de l'Église et au Hameau des Blâches, sont conservées par ailleurs après avoir été démontées.



Croix **route de Valaurie** à Saint-Paul.

AmSP : 110Fi23, cl. O. Mondon, 2013.



Croix **route de La Garde** à Saint-Paul.

AmSP : 110Fi22, cl.O.Mondon, 2013.



Croix en fer forgé **avenue Général de Gaulle** à Pierrelatte. Cette croix était antérieurement située sur le Champ de Mars. AmP : 112Fi, cl.O.Mondon, 2013.



Croix avec colonne en pierre **chemin de Lorient** (ou L'Orient) à Pierrelatte.

AmP : 70Fi13, cl.O.Mondon, 2013.



Croix au **Courreau** à Saint-Paul.

AmSP : 110Fi35, cl.O.Mondon, 2015



Croix au **nord de la Cathédrale** à Saint-Paul. AmSP : 110Fi25, cl. O. Mondon, 2013.

AmSP : 110Fi25, cl. O. Mondon, 2013.



Croix avec colonne en pierre à la sortie ouest de Pierrelatte, **route de Bourg** (RD13).

AmP : 59Fi22, cl.A.Roger, vers 1944.



Croix au **quartier de la Croix d'Or**, seule croix en pierre encore en place.

AmP : 15Fi13, cl.O.Mondon, 1992.



Croix **place aux Herbes** à Saint-Paul.

AmSP : 14Fi104, sd.



Croix en fer forgé devant la chapelle **Notre-Dame-des-Grâces**.

AmP : 15Fi62, cl.O.Mondon, 1992.

Patrimoine rural et petite industrie



En guise de patrimoine rural, il s'agit d'abord de fermes, à l'origine médiévales (Chamier à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Grand Freyssinet à Pierrelatte), ou en liaison avec l'activité de remonte du Rhône (Bel, Radelier, Surelle à Pierrelatte).

Quant à la petite industrie, elle est illustrée par un certain nombre de moulins à vent ou à eau et les béals qui alimentent ces derniers.

Certains de ces établissements ruraux ont aussi gardé la trace d'une activité agricole motrice du XVI^e au XIX^e siècle, celle de l'élevage du ver à soie.

Constitue un patrimoine complémentaire important, celui des édifices utilitaires annexes que sont les cabanons, et les silos.

Domaines ruraux

Outre les terres, le **domaine de Chamier** à Saint-Paul (ancienne commanderie Hospitalière) disposait d'un four assez similaire à celui du Grand Freyssinet sur Pierrelatte et d'un moulin à eau. Tous deux existent encore aujourd'hui à l'état de vestiges. Le moulin est attesté à partir du XV^e siècle. De vastes granges (bâtiments nord) dont les arcs supportant la toiture semblent remonter au XVII^e siècle, ont servi par ailleurs à l'élevage du ver à soie.



Intérieur du moulin de **Chamier** à Saint-Paul.

AmSP : 110Fi61, cl.O.Mondon, 2013.



Bâtiment nord de la Grange de **Chamier** à Saint-Paul.

AmSP : 110Fi44, cl.O.Mondon, 2013.

On dit que la donation de l'immense propriété de «**Fraycenet**» dans la plaine de Pierrelatte répandit l'aisance dans l'abbaye d'Aiguebelle destinataire du bien. Un des seigneurs de Pierrelatte fit don pour sa part de droits qu'il avait sur le Bourg ; on n'eut plus qu'à penser à la construction de la nouvelle abbaye (1165-1173). (D'après les annales d'Aiguebelle)

Les bâtiments sont très endommagés au XVI^e siècle pendant les troubles religieux.



Le **Grand Freyssinet** sur sa façade ouest restée la plus médiévale avec au nord une partie réaménagée au XVII^e ou au XVIII^e siècle.

AmP : 44Fi155, cl.A.Borg, 1992.

Certains **domaines ruraux proches du Rhône**, qui deviendront pierrelattins à la Révolution accueillait les équipages qui le remontaient. Il fallait nourrir les hommes mais aussi les bêtes nombreuses.



Ferme du Radelier située à proximité du pont sur le Rhône et dont la façade ouest (sur la gauche de l'image) est en forme d'étrave de bateau pour résister aux crues. AmP : 66Fi171, M.de la Drôme, cl.R.Agou, 2000.

La **ferme du Radelier** à Pierrelatte dispose, côté est, d'une vaste écurie. Les bateliers et autres conducteurs d'équipages s'y arrêtaient nombreux laissant des gravures sur les pierres des murs donnant sur la cour intérieure, reproduisant majoritairement des fers à chevaux, sorte d'exvotos ?

AmP : 15Fi470, 1992.



Un chemin reliait directement la ferme de **Bel**, les espaces aménagés pour attacher les chevaux, et le fleuve. Sur la gauche, ce pilier délimite une sorte d'étable / écurie ouverte.

AmP : 46Fi61, cl.A.Rollez, 1995.



La ferme de la **Surelle** accueillait aussi les équipages (marins, haleurs, conducteurs, chevaux) qui remontaient le fleuve. Par ailleurs tout un étage de la demeure dont on voit ici la façade sud était dévolu à l'élevage du ver à soie.

AmP : 46Fi58, cl.A.Rollez, 1995.



Patrimoine rural et petite industrie



Moulins à eau

Saint-Paul comptait dans les années 1770, d'après la carte de Cassini, 6 moulins à eau, tous sur la Robine ou son béal de dérivation.

Tous ont plus ou moins subsisté en partant de celui situé rue de Barbières jusqu'au moulin de Chamier le plus à l'ouest.

Pierrelatte a compté aussi plusieurs moulins à eau. Deux sont bien identifiés, alimentés conjointement par son béal des Moulins qui est le résultat d'une dérivation des eaux de la Berre sur la commune de Valaurie.

Le plus ancien remontant primitivement au Moyen-Age était sur l'actuelle place Pompidou. Les derniers bâtiments disparaissent en 1985 mais l'activité de moulinage semble avoir pris fin dès 1913 à la suite d'un incendie. Le second est toujours visible au bord de la RD 59, c'est l'ancien moulin Dubus du nom de son fondateur en 1805.



Moulins à eau de **Saint-Paul** sur la carte de Cassini (1778). AmSP : 2DH17.



L'ancien **moulin Freschon**, rue de Barbières à **Saint-Paul** est déjà attesté en 1646, décrit comme moulin à blé et à huile. Au début du XIX^e siècle il est qualifié de moulin et fabrique à soie. En 1922, il n'est plus qu'une maison.

AmSP : 19F11222, cl.O.Mondon, 2002.



Au sud du moulin Freschon, **filature de soie** construite en 1838, boulevard Gounod à **Saint-Paul**.

AmSP : 19F11252, cl.O.Mondon, 2004.



À **Pierrelatte**, **moulin Dubus** sur sa façade est par où l'eau du Béal s'engouffrait pour faire fonctionner ses artifices. AmP : 15F192, cl.O.Mondon, 1992.

Moulins à vent, meules

Saint-Paul compta davantage de moulins à vent que Pierrelatte. Le plus ancien est situé sur la colline de Piéjoux au nord du centre ancien. Médiéval, il appartenait à l'Evêque tout comme la garenne alentour. Une autre tour très proche pourrait aussi avoir été un moulin même si elle n'est qualifiée que de maison en 1810.

Un troisième moulin à vent existe toujours également mais pris dans les habitations rue Pommier à proximité du chemin du Moulin.



Moulin à vent à Saint-Paul sur la **colline de Piéjoux** (tour ouest).

AmSP : 98F1166, fds Souchon/Messie, sd.



Le Moulin à vent de **Pierrelatte** auprès du Rocher éventré.

AmP : 78F1108, fds Biasini, avant 1905.

Pierrelatte ne compta jamais semble-t-il qu'un seul **moulin à vent** en fonctionnement. Celui qui vient de retrouver tous ses artifices en 2011, apparaît sur le cadastre en 1839. Il succède à un autre situé plus à l'est et définitivement détruit en 1845.

Le nouveau moulin est construit à l'initiative de Jean François Pellegrin boulanger de son état. Le meunier s'appelait Pommier, gendre de Pellegrin. Pommier d'après des témoignages oraux serait mort accidenté dans son moulin en 1869, signant par là même la fin de l'activité de celui-ci.



Le Moulin à vent de **Pierrelatte** rénové en 2011. AmP : 102F13, cl.service Communication, 2012.

La fabrication de pierre meulière était très active à Saint-Paul sur la **colline de Chatillon** dès le Moyen-Age. Cette carrière est attestée en 1210. Une via Molarum permettant d'acheminer les meules produites, est mentionnée en 1253.

Vestige de front de taille de pierre meulière sur la colline de Chatillon à Saint-Paul et de meule au 1^{er} plan.

AmSP : 114F157, cl.L.Vasseur, 2008.



Structures agricoles annexes

Pour accompagner la production agricole principalement, voire exclusivement, ont été implantées des structures annexes, telles que silos, réservoirs, éoliennes ou simples cabanons. À Pierrelatte, on peut citer les deux éoliennes rue Saint-Exupéry, une autre mais sans sa roue à Faveyrolles, à proximité d'un massif réservoir en brique et pierre. Ce patrimoine s'il n'a pas toujours la joliesse d'un moulin à vent, constitue un témoin capital dans la perception de l'activité des territoires.

Patrimoine industriel



Il est de quatre ordres :

Il est d'abord un patrimoine d'extraction, principalement de pierres du Rocher de Pierrelatte et du plateau dominant Saint-Paul-Trois-Châteaux au sud.

Il est difficile de ne pas évoquer le site nucléaire, qui est bien un patrimoine à tout le moins technologique et historique, sinon esthétique, encore que d'une tour de refroidissement à une autre tour plus ancienne... ?

Semi-industriels, sont les deux canaux nourris par dérivation des eaux du Rhône, le canal dit de Pierrelatte (1689...) et le canal de Donzère-Mondragon.

Le premier a toujours eu pour fonction principale d'irriguer et sur le tard une vocation industrielle moindre, mais sa filiation avec le second dans le mode d'alimentation explique son évocation dans le présent chapitre.

Un patrimoine industriel actif et bien réel dans les zones industrielles n'est pas évoqué faute d'avoir suffisamment arpenté les axes de celles-ci.

Carrières d'extraction

Le matériau calcaire du Rocher (Petralapta ou pierre large) qui a donné son nom à Pierrelatte a pu avant qu'un château n'y soit installé et qu'un bourg ne se développe, faire l'objet d'exploitation au moins pendant l'époque gallo-romaine.

Mais il n'est exploité industriellement qu'à partir des années 1813-1816 au service du développement des routes orchestré par les Ponts et Chaussées.

L'activité extractive cessa probablement avant 1913.



Plan de la **carrière du Rocher** en 1868. On peut constater que l'entame du Rocher au nord a commencé, que l'entrée de la carrière est l'entrée principale actuelle, qu'une porte plus à l'est semble correspondre au chemin d'accès de 1810 (voir chapitre 1), que la chapelle des Pénitents est qualifiée d'« ancienne chapelle transformée en magasin ».

AmP : 1622, fds Pradelle, 1868.



Le **Rocher de Pierrelatte**, avant 1907, depuis le nord-est vers la fin de son exploitation comme carrière de pierre. Le « trou » ne sera bouché qu'en 1953 par le château d'eau édifié au lendemain de la construction du canal de Donzère-Mondragon.

AmP : 78Fi175, fds Blasini, carte écrite en 1907.

Les **sites du Chameau** pour l'extraction de terres réfractaires et de **Chanabasset**, principalement pour le phosphate sont les plus importants après celui des carrières de pierres.

Au Chameau, l'essentiel de l'exploitation est circonscrite aux années 1902-1943. Le Phosphate est extrait principalement entre 1870 et 1956. N'en subsiste outre quelques galeries effondrées, qu'un château d'eau ayant aussi servi de lavoir.



Vue du site d'extraction du **Chameau** à Saint-Paul, sur la face ouest de la colline du même nom. AmSP : 110Fi12, cl. O. Mondon, 2013.

Le **plateau calcaire** au sud de **Saint-Paul** d'où provient la pierre dite du « Midi » était déjà exploité dans l'Antiquité. Mais l'état du site au moins en ce qui concerne la partie dite de Sainte-Juste résulte avant tout de la période d'exploitation industrielle, initiée dès 1845. Plans inclinés de cette période et du XVII^e siècle, emprises de voies ferrées, bâtiment dit du frein qui permettait de faire descendre des wagonnets chargés de blocs de pierre jusqu'au quartier de l'Argentane continuent de marquer le paysage. Le bâtiment du frein très ruiné existe toujours.



Une des grandes parties couvertes des « **Carrières du Midi** ».

AmSP : 80Fi, cl. A. Robinault, 2007



Plan des carrières de **Chanabasset** en 1890.

AmSP : 102Fi, 405, 1890



Bâtiment du frein. AmSP : 98Fi364, fds Souchon/Messié, sd

Patrimoine industriel



Installations nucléaires

Les premières installations sur ce que l'on appelle communément « site nucléaire du Tricastin », date de 1959 avec la construction de l'usine isotopique du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) majoritairement sur le territoire de Pierrelatte. Mais le site ne prend véritablement ce nom qu'avec l'implantation de la Centrale EDF / Eurodif, majoritairement sur le territoire de Saint-Paul cette fois, entre 1974 et 1979.



Construction sur **Pierrelatte** des tours de refroidissement de la Centrale nucléaire en 1977. AmP : 36Fi1, fds Eurodif, 1977.



Les tours de refroidissement et leur environnement agricole, sur **Pierrelatte**. AmP : 66Fi54, fds M.de la Drôme, cl.R.Aggou, 2000.



Saint-Paul, la Centrale nucléaire au fond, depuis Chatillon. AmSP : 110Fi17, cl. O. Mondon, 2013.

Canaux

Le **canal dit de Pierrelatte** est le premier canal de dérivation des eaux du Rhône, initié dès 1689 avec une prise au Robinet de Donzère.

Mais ce n'est qu'au XIX^e siècle que le réseau secondaire est développé et forme encore aujourd'hui sur Pierrelatte un impressionnant maillage. Dès 1887, le canal principal est dédoublé au niveau du quartier de la Cloche. Le nouveau canal principal s'oriente vers le sud-est et va jusqu'à l'Ouvèze et prend une dimension supplémentaire (industrielle) par l'alimentation notamment de sucreries.

Outre les réseaux secondaires et tertiaires encore subsistant, les deux canaux principaux existent encore par endroit, voire dans sa dimension initiale pour le principal dérivé, à Saint-Paul au niveau du domaine de Chamier.



Vestiges de la zone de dédoublement des eaux du canal au **quartier de la Cloche** à Pierrelatte.

AmP : 15Fi864, cl.O.Mondon, 1998.



Martelière sur le canal de Pierrelatte qui longe la **route des Blâches** en cet endroit. AmP : 15Fi718, cl.O.Mondon, 1998.

Le **canal de Donzère-Mondragon** construit entre 1947 et 1952 avait le triple objectif de fournir suffisamment d'énergie au Pays, de permettre une navigation commerciale importante et régulière et d'irriguer régionalement. Il a une emprise de 175 hectares sur les meilleures terres ouest de Saint-Paul. Huit exploitations ont été totalement expropriées, trois partiellement. Saint-Paul a en outre bénéficié de la création d'un réseau d'irrigation par gravité matérialisé sur le terrain par des **aqueducs en béton**. Ce qui subsiste de ce réseau est encore partiellement utilisé.

Le chantier entraîna la construction de cités. Saint-Paul accueillit la n° III. Il en subsiste notamment aujourd'hui le foyer rénové et quelques villas. Un réservoir d'eau, structure métallique en élévation, a disparu il y a peu.



Le chantier du canal à hauteur de **la Garde Adhémar**. AmSP : 109Fi14, fds Hernandez, sd



Vue de ce qui fut le foyer de la Cité III sur **Saint-Paul**.

AmSP : 98Fi413, fds Souchon/Messié, sd



Aqueduc sur **Saint-Paul, près de Bollène**, construit dans le cadre du volet « Irrigation » du canal de Donzère-Mondragon, vers 1955.

AmSP : 110Fi38, cl.O.Mondon, 2015

Patrimoine urbain résidentiel



Ici sont considérées principalement les vastes demeures urbaines construites, aménagées par des notables, nobles ou non. Il en est ainsi de l'hôtel de Castellane à Saint-Paul, dont l'apparence originelle prédomine malgré sa fonction administrative actuelle en tant qu'Hôtel de ville.

De plus simples édifices sont également évoqués, essentiellement la Maison de la Palliera à Saint-Paul-Trois-Châteaux, maison « romane » ayant

gardé une belle unité architecturale. De nombreux vestiges isolés, telles des fenêtres, de telle ou telle période, tout aussi important à considérer mais non montrés ici, parsèment également nos deux cités.

Au XIX^e siècle, la notabilité s'élargit et les possibilités d'implantation augmentent en corrélation avec un urbanisme modeste mais grandissant.

Périodes médiévale à moderne (XVII^e siècle)



La maison dite de la Palliera située à la limite entre ville basse et quartier du Château à **Saint-Paul** fut tantôt épiscopal, tantôt laïque. Le type d'ouverture, le type de pierres taillées et leur mode d'assemblage laisse supposer une construction au XII^e ou XIII^e siècle.

AmSP : 74Fi578, cl. P. Huguet, 2004.



À **Saint-Paul** entre la **rue Juiverie** et la rue du Serf, une vaste demeure en partie des XIV^e-XV^e siècles est en voie de rénovation. C'est au voisinage de cet édifice qu'un tabernacle juif daté de 1445 fut retrouvé. Ici, façade ouest avec au centre la tour d'escalier.

AmSP : 19Fi1481, cl. O. Mondon, 2005



L'apparence actuelle de l'**hôtel de Narbonne Pelet à Saint-Paul** est le fruit de réaménagements successifs mais son identité architecturale renvoie majoritairement à la fin de la période gothique (deuxième moitié du XV^e siècle) et de la Renaissance (première moitié du XVI^e siècle). Façades et toitures sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1994. Ici, façades donnant sur la cour sud-ouest. AmSP : 74Fi676, cl. P. Huguet, 2004.



Rue de l'Église à **Saint-Paul** dans le quartier canonial (**maison dite de la Sacristie**). Ces vestiges de fenêtres médiévales ont été remis au jour en 2009.

AmSP : 110Fi, cl. O. Mondon, 2012



Rue du Château à **Pierrelatte**, de l'édifice appelé en son temps « Grande Maison » ou « **maison des Gouverneurs** » ne subsiste que la porte cochère, et si l'on s'avance au-delà, une grande fenêtre à meneau et double croisillon. Cette porte remonte très probablement à 1548 et pourrait voir été construite pour le baron de La Garde seigneur de Pierrelatte de 1543 à 1548. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que des gouverneurs de la ville y séjournèrent.

AmP : 59Fi9, cl. A. Roger, vers 1944.

À l'angle de la rue Conti et de la rue Bringer à **Pierrelatte**, on remarque des éléments tels que coquille de Saint-Jacques dans une niche, corbeaux décorés d'écailles placés au-dessus de l'entrée de la **maison dite du Prieuré**. Ils sont probablement médiévaux comme les gargouilles zoomorphes au haut des façades. D'autres aménagements postérieurs datent des XVII^e et XVIII^e siècles. Cette maison est acquise par la Communauté de Pierrelatte le 3 avril 1674 et dévolue au prieur-curé Frollin. L'école de filles y est installée entre 1874 et 1885 environ. En 1940, l'imprimeur Ayzac se porte acquéreur. La partie nord a fait retour récemment à la Commune.

AmP : Extrait du Dauphiné Libéré en 1997, vers 1900 ?



Ce que l'on voit aujourd'hui de l'ancien **château de l'Évêque à Saint-Paul** est surtout le fruit des restaurations entreprises au lendemain des troubles religieux qui agitèrent la cité au XVI^e siècle. Le château devient définitivement un « palais » mais empreint d'une certaine austérité sous l'épiscopat de Claude Ruffier entre 1659 et 1669.

Ancien **Palais épiscopal**, rue Montant au Château à **Saint-Paul**.

AmSP : 98Fi306, fds Souchon/Messié, sd.



Patrimoine urbain résidentiel



Période moderne (XVIII^e siècle)

L'Hôtel de ville de **Saint-Paul**, ancien **hôtel de Castellane**, fut acquis en 1879 par la Commune parce que « vaste et bien distribué et rappelant des souvenirs historiques » (période révolutionnaire). L'édifice est le fruit de travaux qui s'étalent entre 1741 et 1764. Fait exception le fronton surplombant la façade sud, créé en 1910 et voulu dans un style « Louis XV » par l'architecte en charge de la restauration de l'édifice.

La façade au Midi et les décors de ce qui était alors la salle de la Justice de paix, ancien salon à manger de Monsieur de Castellane et actuelle salle des Mariages, sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1939.



Façade au midi de l'ancien **hôtel de Castellane** en 2004. Son ordonnancement fait de trois niveaux séparés par des bandeaux, de travées de fenêtres aux linteaux légèrement cintrés, conforté de chaînage de pierre aux angles, est de loin le plus représenté dans les deux centres anciens de **Saint-Paul** et Pierrelatte. Cet édifice dispose d'un avant-corps, bien que peu marqué.

AmSP : 74Fi515, cl. P.Huguet, 2004.



Place de l'Esplan à **Saint-Paul**, ancienne **maison de Girard** associant au nord (sur la gauche) un édifice avec une fenêtre du XV^e siècle probablement et au sud (sur la droite), un ensemble de maisons acquises successivement entre 1760 et 1778.

AmSP : 110Fi75, cl. O.Mondon, 2013



Si l'**hôtel de Bimard** à **Saint-Paul** a conservé son apparence du XVIII^e siècle, on doit au baron du Bord, au XIX^e siècle l'aménagement de jardins et d'une orangerie surmontée d'une terrasse dans la partie sud de la propriété. Cet édifice est partiellement inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1994.

AmSP : 110Fi29, cl. O. Mondon, 2013.



Cet édifice dont les façades, la toiture, l'escalier intérieur, notamment, sont protégés au titre des Monuments historiques, est une des demeures notables donnant sur la Grande rue, ancienne route royale dans le Bourg de Pierrelatte. Deux masques décorent la façade principale. Ce type de décor est très rare à **Pierrelatte**. Cette maison sert aujourd'hui de **Presbytère**.

AmP : 15Fi294, cl. O.Mondon, 1992.



Au **n°71 de la Grande rue** à **Pierrelatte**, cette maison est la seule sur cet axe à être placée en retrait. La façade sur jardin donnant au sud, non visible ici, est décorée de masques féminins tandis que la façade principale sur rue, présentée ici, dispose de simples cartouches mais s'avère architecturalement plus animée.

AmP : 15Fi235, cl. O.Mondon, 1992.



Avenue de Gaulle à **Pierrelatte** dans ce qui s'appelait encore au début du XX^e siècle le faubourg de Marseille, cette ancienne « Hostellerie » qui a conservé cette fonction jusqu'au récent réaménagement en logements, aurait été fondé en 1796 par le dénommé Jean-Antoine Tibert cuisinier particulier du roi Louis XVI et officier de bouche.

AmP : 66Fi14, M.de la Drôme, cl.R.Aggou, 2000.

Période contemporaine

Au XIX^e siècle, nos deux cités se développent. En ville cela suscite de nouvelles constructions majoritairement implantées le long de l'avenue de la Gare et au faubourg de Marseille à Pierrelatte.

Avenue de la Gare un certain nombre de maisons du côté nord présente quelques originalités. La plus « contemporaine » date de 1960. Celle au n°23 en brique et pierre est la seule à déjà apparaître sur le plan d'alignement de 1892.

À **Saint-Paul**, un nouveau quartier s'édifie près du portail Notre-Dame du côté ouest en direction de Pierrelatte tandis que des demeures bourgeoises s'égrènent principalement tout autour de la ville ancienne au long des cours nord et sud.



Maison Plagnol à **Saint-Paul**, rue du Serre Blanc, construite en 1865 par Antoine Plagnol dit cadet. Maison aux abords en cours de réaménagement.

AmSP : 110Fi14, cl. O. Mondon.



Maison Anthouard, construite en 1858, cours des Platanes à **Saint-Paul**.

AmSP : 110Fi77, cl. O.Mondon, 2013



Maison au n°23 **avenue de la Gare** à **Pierrelatte**. AmP : 70Fi9, cl. O.Mondon, 2013.

Patrimoine rural résidentiel



La part belle est ici faite à **Pierrelatte** dont le vaste territoire, du moins depuis la Révolution française est parsemé de nombreuses demeures de prestige. Elles ont néanmoins souvent gardé un caractère « campagnard », car succédant à de simples « granges » et les bâtiments résidentiels continuant de coexister avec les bâtiments d'exploitation.

Si le château de **Frémigières** notamment, situé tout au sud de **Pierrelatte** au-delà de son aspect militaire, a surtout aujourd'hui un cachet rural, il fut aussi une résidence notamment au XVI^e siècle avec les de Montaigu et aux XVIII^e et XIX^e siècles avec la famille Doize.



Porte d'accès au logis sur la cour intérieure du château de **Frémigières à Pierrelatte**.

AmP : 15Fi167, cl.O.Mondon, 1992.

La Cloche à Pierrelatte tire son nom du sobriquet dont était affublé un certain Antoine Faure capitaine huguenot au XVI^e siècle. Mais la demeure prend la physionomie qu'on lui connaît avec les de Pontbriand très ancienne famille noble bretonne, attestée en ce lieu dès 1813.

AmP : 46Fi7, cl.A.Rollez, 1995.



Le Méas à Pierrelatte n'acquiert définitivement les volumes qu'on lui connaît, le statut de « château » qu'avec la famille Vollant. Le premier en ce lieu est Louis, directeur des postes de Viviers et receveur des tailles du Vivarais dans les années 1770.

En 1921, les deux ailes du bâtiment principal sont rehaussées et alignées avec le pavillon central par Henri Vollant.



En 1673 semble-t-il le domaine de **la Dalgonne à Pierrelatte** est acquis pour le prince de Conti seigneur de Pierrelatte d'un dénommé Dalgon. Ce n'est qu'en 1840, qu'un sieur Rambaud de Lyon agrandit les bâtiments existants tout en l'agrémentant d'un parc et de bassins. Rambaud sera le mécène de l'église des Blâches. Vue de la façade sud.

AmP : 44Fi120, cl.A.Borg, 1992.



Méas à Pierrelatte, entrée de la cour et façade principale au midi.

AmP : 44Fi23, cl.A.Borg, 1992.

Le château de Faveyrolles est de très loin l'édifice civil le plus ostentatoire sur le territoire de **Pierrelatte**.

Il est dû pour une part à Claude François Eymard, rejeton d'une famille attestée au XVI^e siècle. Fidèle de Bonaparte puis de l'Empereur, il est fait baron d'Empire et finit sa carrière comme préfet de Corse en 1821. En 1828 il acquiert la grange de Faveyrolles qu'il fait transformer en mêlant les styles architecturaux.

En 1858, Faveyrolles échoit à Louis Auguste Broët auquel on doit probablement le pavillon « briques et pierres », vaste salle à manger en marge du bâtiment principal.

Dès 1882, on ne parle plus de maison mais de « château » avec ses communs et autres annexes (logements du portier, du jardinier, du concierge, serres, chapelle, parc arboré avec grotte, pièces d'eau, canaux, ponts).



Façade principale de **Faveyrolles** donnant au sud-ouest (**Pierrelatte**).

AmP : 44Fi53, cl.A.Borg, 1992.



La Blachette à Pierrelatte a eu une histoire fréquemment commune avec le domaine voisin de Faveyrolles, mais aujourd'hui séparés « physiquement » par la ligne de chemin de fer du TGV. La Blachette ou Petite Blache est à l'origine un des domaines possédés en directe par le seigneur de Pierrelatte, réaménagé avec son parc au début du XIX^e siècle. Ici la façade au sud-ouest.

AmP : 75Fi32, fds Reboul, sd.



Bel à Pierrelatte ne devient aussi une demeure d'agrément qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles sous la houlette des Digoine propriétaires depuis le siècle précédent et leurs descendants, les de Verna et Duplessis de Pouzillac. Façade d'honneur, escalier à double révolution, parc adjacent sont cantonnés à l'est.

AmP : 44Fi71, cl.A.Borg, 1992.



Beauplan à Pierrelatte est construit en 1840 par la famille d'Allard à la noblesse attestée sous Louis XIII. Deux d'Allard seront maires de Pierrelatte. Le second, Paul Émile l'est de 1814 à 1830. C'est lui qui fait édifier « le château », les communs et tout ou partie du parc et pièces d'eau attenantes. Les d'Allard quittent le domaine vers 1935.

AmP : 46Fi21, cl.A.Rollez, 1995.

Patrimoine rural résidentiel



Saint-Paul-Trois-Châteaux n'est guère en reste tout de même, mais a vu un certain nombre d'édifices disparaître avec le canal de Donzère-Mondragon, un patrimoine chassant un autre patrimoine !

On remarquera le moment où semble débiter une sorte de course à la construction à Saint-Paul mais aussi à Pierrelatte : autour de 1840.

De même que Chamier pour les Castellane, **la Robine** à **Saint-Paul**, très reconstruite en 1841 par le Baron du Bord, sert de maison de campagne. La résidence principale (hôtel de Bimard) est en ville.



Bassin décoré à la **Robine** à **Saint-Paul**.

AmSP : 19Fi228, cl. O. Mondon, 1993.

À l'ouest de **Saint-Paul**, au bord d'une petite terrasse dominant la plaine, se trouve le Grand Bellevue ou **château de Bellevue**, qualification qui peut lui être donné dès l'adjonction, en 1884, de deux tours quadrangulaires encadrant la façade est, celle que les visiteurs découvrent en premier. La demeure initiale ainsi agrandie n'était probablement pas antérieure à 1838.

Par son caractère néanmoins assez peu ostentatoire, cette demeure est davantage à rapprocher du château du Méas que de celui de Faveyrolles à Pierrelatte.



Façade est du château de **Bellevue** à **Saint-Paul**.

AmSP : 110Fi80, cl. O. Mondon, 2013.



Le **petit Bellevue** à **Saint-Paul** est construit en 1860 à proximité du Grand Bellevue, au sud de celui-ci. La construction est réalisée par Louis Ignace Donneaud d'ailleurs propriétaire à ce moment-là des deux domaines.

AmSP : 110Fi18, cl. O. Mondon, 2013.



Entrée du **Fenouillet**, situé au nord de Chamier.

AmSP : 19Fi966, cl. O. Mondon, 1997.



Entrée de la **Calamande**, situé au nord de Chamier.

AmSP : 19Fi974, cl. O. Mondon, 1997.



Chamier est le domaine à **Saint-Paul** le plus au sud et le plus ancien (voir chapitres précédents). Au contraire des autres demeures, il est très probable que les propriétaires n'y résidaient que ponctuellement, notamment en été. Au XVIII^e siècle, les Castellane par exemple, avaient leur résidence principale en ville. Escalier non daté et décor de chinoiserie du XVIII^e siècle dans les bâtiments sud.

AmSP : 110Fi59-60, cl. O. Mondon, 2013



La Décelle est construite vers 1840 à **Saint-Paul**. Elle n'est certainement pas habitée en permanence par ses propriétaires.

AmSP : 98Fi66, avant 1905.



Le Domaine de **Bousous** à **Saint-Paul** est aujourd'hui très ruiné. On a du mal à imaginer l'agencement des bassins alimentés par les nombreuses sources alentours qui embellissaient l'ensemble.

AmSP : 110Fi2, cl. O. Mondon, 2013.

Patrimoine public collectif



L'époque contemporaine est ici prédominante, car les infrastructures évoquées sont majoritairement le résultat de la propension à notre Société moderne d'offrir toujours plus de services et de bien-être à la population (voir aussi le chapitre suivant) : les transports, l'alimentation en eau, l'éducation, les prestations à caractère sanitaire et social, sont autant de domaines qui au-delà de l'utile et de l'importance historique donne matière à création parfois originale et esthétique.

L'Alimentation en eau a suscité tout un patrimoine qui pour beaucoup, si l'on excepte les châteaux d'eau, n'a plus guère qu'une vocation décorative.

Le patrimoine « commercial » que constitue les halles couvertes aurait pu être aussi évoqué, bien que les nôtres aient disparu, car suffisamment emblématique pour la population locale. Celle de Saint-Paul datait au moins du XVII^e siècle et disparut dès le XIX^e siècle pour être remplacée par une halle en fer qui ne se fit jamais. Celle de Pierrelatte, en pierre, remontait au moins à 1611, mais fut détruite au petit matin d'un dimanche de janvier 1970. Incontestablement, elle constituerait aujourd'hui un atout très intéressant pour la Commune.

Chemin de fer

En 1854, la ligne de chemin de fer de Lyon à Avignon atteint Pierrelatte où une gare est construite, probablement en pierre du Midi comme bon nombre d'autres sur le parcours. Ce facteur de développement ne va être industriellement décisif qu'à compter du doublement de la voie en 1921.

En 1897, c'est la ligne Pierrelatte-Nyons qui est mise en service, reliant par la même nos deux cités. Cette ligne sera coupée par le canal de Donzère-Mondragon. Il en subsiste deux ponts successifs sur Saint-Paul, la gare disparaissant en 1963. La partie entre la gare de Pierrelatte et le canal sera remise en service avec l'implantation de l'usine du CEA et la création de la zone industrielle des Malalannes en 1970.

Dans les années 2000, la ligne TGV vient à son tour marqué fortement le territoire pierrelattin.



Ancienne **ligne Pierrelatte-Nyons**, depuis la ligne du TGV.

AmP : 66Fi71, M.de la Drôme, cl.R.Aggou, 2000.



Gare de Pierrelatte vers 1910. En 1892, il avait été nécessaire de dresser un plan d'alignement de tout le quartier dit de la Gare. AmP : 78Fi172, fds Biasini, vers 1910.

Fontaines, puits

Saint-Paul dispose de nombreuses **fontaines**. La plus ancienne encore visible place de l'Esplan remonte à 1793. Toutes les autres ont été construites au XIX^e siècle. Une fontaine souterraine au cours des Platanes est aujourd'hui invisible.



Fontaine "doyenne" de **l'Esplan** à **Saint-Paul** construite initialement en 1793. AmSP : 14Fi341, sd.



Fontaine au **Courreau** à **Saint-Paul** construite vers 1860. AmSP : 14Fi363, sd.



Fontaine **place de la Libération** à **Saint-Paul** construite vers 1870.

AmP : 59Fi86, cl.A.Roger, vers 1942.



Fontaine **place du Marché** à **Saint-Paul** construite vers 1870.

AmP : 59Fi84, cl.A.Roger, vers 1942.



Fontaine **place Taillade** à **Pierrelatte** construite en 1854.

AmP : 75Fi29, fds Reboul, sd.



Sur la droite, ancien **puits public** de **Pierrelatte** avec sa niche en pierre sèche caractéristique, après sa restauration vers 1982.

AmP : 12Fi455, fds Tache, 1982.

À **Pierrelatte**, la fontaine place Taillade est votive. Sa construction est directement en relation avec l'épidémie de choléra de 1854. Une autre fontaine a été créée très récemment en 2000 place du Champ de Mars sur un modèle plus courant. Un **puits** public trône par ailleurs place du Grand Puits. Les puits à Saint-Paul sont quant à eux tous privés.

Patrimoine public collectif



Châteaux d'eau, lavoirs

Pierrelatte dispose de deux **châteaux d'eau**. À ce jour un seul est utilisé, celui route de La Garde. Celui du Rocher n'a fonctionné que peu de temps entre 1953, année de sa construction, et 1964 environ.

Saint-Paul disposa aussi de deux châteaux d'eau successifs. Le plus ancien, le premier, au quartier du Château a disparu. A son emplacement se trouve d'ailleurs aujourd'hui un « garage » un peu incongru ! Le second est situé à mi-hauteur du plateau au Sud sous la colline de Sainte-Juste.



Château d'eau **route de La Garde** à **Pierrelatte** en forme de tour circulaire d'une capacité de 1500 m³.

AmP : 66Fi65, 1NUM12, M.de la Drôme, cl.R.Aggou, 2000.



Château d'eau **du Rocher** à **Pierrelatte** en forme de mur, d'une capacité de 750 m³.

AmP : 66Fi58, M.de la Drôme, cl.R.Aggou, 2000.



Lavoir à **Saint-Vincent** à **Saint-Paul** à proximité de la mare du même nom.

AmSP : 110Fi84, 2008.



Le lavoir, **route de Bourg** à **Pierrelatte**, pourrait dater initialement de 1780. Agrandi en 1821, il est doté d'une toiture en 1863.

AmP : 66Fi12, 1NUM12, M.de la Drôme, cl.R.Aggou, 2000.



Château d'eau sous **Sainte-Juste** à **Saint-Paul**. AmSP : 110Fi63, cl.O.Mondon, 2013.

Saint-Paul compte aujourd'hui encore trois **lavoirs** (Riberaire, Château, Saint-Vincent). Des trois que compta Pierrelatte, il n'en subsiste que le plus ancien route de Bourg. Ceux place du Fanjas et du Champ de Mars ont disparu.



Lavoir **place du Docteur Mathieu** à **Saint-Paul**, construit vers 1870, alimenté lorsqu'il fonctionnait par le ruisseau du Riberaire.

AmSP : 75Fi1967, vers 2004.



Lavoir, **route de Bourg** à **Pierrelatte** avec son environnement proche, notamment la place du Moulin et le béal qui la traverse, 1843. AmP : 4NUM3, 8Fi5.

Patrimoine public collectif



Construction scolaire

L'avènement du nucléaire (1959) modifie considérablement les besoins dans tous les secteurs.

Le secteur scolaire est le plus transformé par la construction d'établissements qui se veulent pérennes et donc prennent dimension patrimoniale. Avant eux, à Pierrelatte, les seules constructions d'envergure réalisées étaient l'école libre de filles située place Machon du nom de son fondateur et l'école laïque de garçons, rue Victor Pagès, toujours bien présents dans le paysage pierrelattin.

L'école du Claux était un projet antérieur au nucléaire mais nettement augmenté avec celui-ci (1949-1959). Son équivalent à Saint-Paul est en quelque sorte l'école du Serre Blanc mais non revue à la hausse (1952-1956).

Suit, très proche, à Pierrelatte l'école du Roc (1960-1963) et le lycée (1962-1965) concomitants à l'aménagement de la ZUP et de ses immeubles d'habitation. Le Lycée de Pierrelatte dont le programme de construction tenait compte de la direction des vents dominants, gymnase et CET étant censés jouer à ce titre un rôle d'écran.

À Saint-Paul, un grand ensemble de logements est établi au quartier dit du Pialon et va de pair avec le groupe scolaire du même nom.

La construction de la centrale EDF / Eurodif entraîne celle des collèges toujours existants sur les deux communes.



L'école du Claux à Pierrelatte, toute neuve, vers 1960. AmP : 78Fi141, fds Biasini, sd.

Maison Luciani dans laquelle l'École de musique du District du Tricastin est installée dès 1969-1970. Agrandie, elle accueille toujours l'antenne de Pierrelatte du Conservatoire tandis qu'à Saint-Paul, un bâtiment neuf, adapté, a été construit en 2007.



AmP : 12Fi902, fds Tache, 1976.



Plan du projet de l'école de garçons de Pierrelatte en 1892 rue Victor Pagès. Servit d'Hôtel de ville entre 1959 et 1977. AmP : MN5, 12Fi2301.



Ancienne école de filles, place Machon à Pierrelatte, construite initialement vers 1865.

AmP : 70Fi88, cl. O.Mondon, 2015



Lycée de Pierrelatte au 1^{er} plan et quartier de la ZUP en arrière-plan avec au centre l'école du Roc, vers 1964.

AmP : 75Fi71, fds Reboul, vers 1964.



L'école du Serre-Blanc en forme de deux T accolés prolonge l'extension sud-ouest de la ville de Saint-Paul. A l'arrière (nord) on distingue différents bâtiments des anciennes écoles, toujours existants, construits entre 1876 et 1900. AmSP : 14Fi335, sd.

Établissements médico-sociaux

Saint-Paul, siège épiscopal « oblige », disposa certainement avant Pierrelatte d'un Etablissement d'accueil des malades, pauvres et indigents même si les mentions d'un édifice dédié à cette fonction remontent à 1601 pour Saint-Paul et 1592 pour Pierrelatte.

Au moins à partir de 1677 et ce jusqu'en 1993, à Saint-Paul il est localisé au nord de la Cathédrale, adossé aux remparts de la ville médiévale. Transformé une première fois en 1964, il abrite aujourd'hui des logements.

À Pierrelatte, l'édifice le mieux connu, le dernier, a aujourd'hui disparu. Il occupait l'espace de ce qui est aujourd'hui la place Machon.

Rappelons que Pierrelatte disposa d'une clinique à partir de 1968. La clinique Saint-Michel, aujourd'hui désaffectée, attend d'être éventuellement réutilisée.



Le Logement-foyer « La Pastorelle » à Pierrelatte est plus ancien que « Les Fleuriades » à Saint-Paul (années 70). Son implantation est restée urbaine avec un espace réduit au sol mais une capacité d'accueil reportée sur la hauteur, supérieure.

AmP : 70Fi117, cl. O.Mondon, 2015

À Saint-Paul, la Maison de retraite « Les Fleuriades » construite en 1993 a succédé à l'Hôpital-hospice avec des locaux adaptés aux conceptions modernes de dispense de soins et d'accueil de personnes âgées. Le nombre de lits avait peu augmenté mais pour une surface totale multipliée par deux, destinée aussi à favoriser l'intégration dans l'espace naturel et urbain environnant. Elle vient d'être agrandie.

AmSP : 110Fi19, cl.O.Mondon, 2013.



Halte-garderie / crèche à Pierrelatte, « village miniature » dans son environnement urbain, construite en 1993. AmP : 12Fi1714, fds Tache, 1994



Centre social de Pierrelatte construit en 1991. AmP : 12Fi1899, fds Tache, 1994

Patrimoine public – suite



Est évoqué ici un autre patrimoine civil dévolu au plus grand nombre et à son bien-être, celui à vocation culturelle, sportive, et, ou de loisir.

Il est en principe le plus apprécié parce qu'utilisé dans un contexte de détente.

Enfin n'oublions pas le patrimoine que constituent nos hôtels de ville, sièges de l'administration locale, en charge du Patrimoine, de son exploitation et de sa mise en valeur.

Et si dissemblance patrimoniale entre nos deux cités il y a, la différence dans le style des deux hôtels de ville est certainement la plus remarquable avec celles de nos patrimoines « naturels » (chapitre 1).

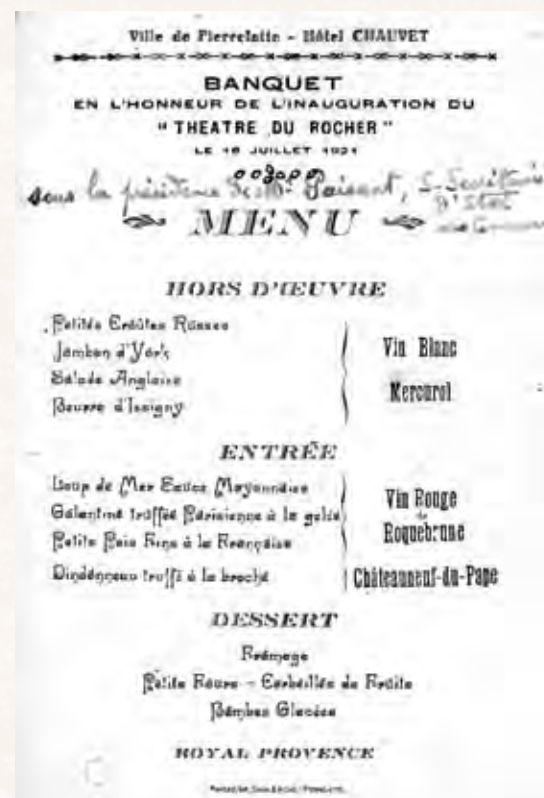
Une petite place est faite à un patrimoine que l'on peut aussi qualifier d'administratif mais cette fois moins dévolu au plus grand nombre : monuments commémoratifs, Horloge, Prison.

Domaine culturel

Pierrelatte dispose de deux « édifices » principaux. D'une part le Rocher, définitivement racheté par la Commune en 1919 et classé « site naturel de caractère artistique » dès 1921. D'autre part, une salle des fêtes est construite dès 1952 à la place d'une ancienne tannerie. Agrandie en 1992-1993, la construction nouvelle a parfaitement intégré l'ancienne salle, et conservé sa façade ouest, la plus remarquable.

À **Saint-Paul**, il faut attendre la centrale nucléaire et les années 1974 pour que la ville se dote d'une véritable salle des fêtes et de plusieurs salles annexes en remplacement notamment du fameux Tube.

La salle Pagnol a mal vieilli et a dû être détruite. La salle Fontaine, l'autre salle de spectacle vient d'être intégralement reconstruite au XXI^e siècle et baptisé « Espace de la Gare ».



Menu du repas d'inauguration du **Théâtre du Rocher** en 1921.

AmP : 2R1, 1921

Domaine sportif

Dans le domaine sportif, les réalisations ont été importantes dans chaque commune.

Les techniques de construction de certains édifices leur confèrent un aspect que l'on pourrait qualifier de plus patrimonial ? Le Centre 2003 à Saint-Paul construit en 1985, la Halle des Sports de Pierrelatte au sein du complexe sportif Gustave Jaume, dès 1977, ont des charpentes apparentes utilisant majoritairement le bois, leurs procurant un certain esthétisme tout en ménageant des espaces utiles plus conséquents.



Le « **Centre 2003** » à **Saint-Paul** au 1^{er} plan, à sa construction en 1985, à proximité du gymnase du Resseguin en arrière-plan vers le sud-ouest. AmSP : 14Fi230, sd.



Halle des Sports de **Pierrelatte** à sa construction en 1977.

AmP : 28Fi61, cl.R.Guillot,



Gymnase Plein Soleil construit à **Saint-Paul** au passage du XXI^e siècle.

AmSP : 74Fi1164, cl.P.Huguet, 2004

Administration

L'**Hôtel de ville de Pierrelatte** est construit en 1977 sous les auspices de Maurice Biny architecte des bâtiments civils et palais nationaux qui avait déjà dirigé l'édification de la Préfecture de la Drôme.

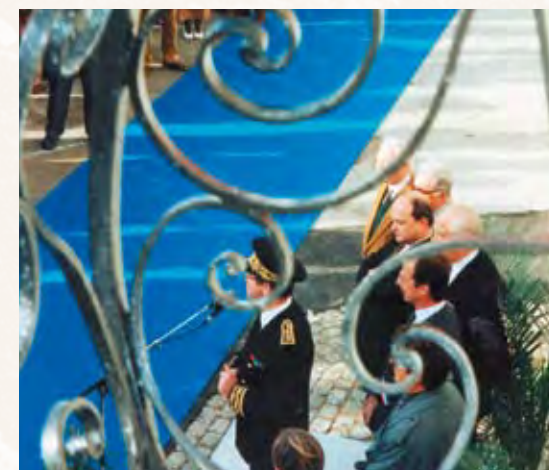
C'est un édifice moderne, original dans sa conception alliant espaces fonctionnels et prestigieux, et dans l'apparence de ses façades au Sud et à l'Ouest tournées vers le centre-ville.

L'**Hôtel de ville de Saint-Paul** est un édifice de prestige également mais évidemment moins facile à adapter aux fonctions administratives pour lesquelles il n'était pas conçu. En 1994, il fut entièrement rénové, restauré, davantage adapté tout en préservant intégralement ou presque l'organisation interne des pièces.



Hôtel de ville de Pierrelatte, façades au Sud et à l'Ouest.

AmP : 12Fi1305, fds Tache, 1986.



Inauguration de l'**Hôtel de ville de Saint-Paul** après sa rénovation en 1994.

AmSP : 12Fi, cl.M.Fauqué, 1994



Salle des Fêtes de **Pierrelatte** sur sa façade ouest du côté du parc municipal.

AmP : 16Fi6, sd.



La nouvelle **Maison des Jeunes** édiée en 2000 à **Saint-Paul** constitue une entité culturelle originale sans équivalent à Pierrelatte. À l'instar de la salle des Fêtes de Pierrelatte, il s'est agi notamment d'affirmer les fonctionnalités recherchées tout en mariant architecture contemporaine et plus ancienne conservée in situ.

Ici, façade sud.

AmSP : 74Fi1142, cl.P.Huguet, 2004.

Patrimoine public – suite



Commémoration

Au lendemain de la « Grande Guerre », Pierrelatte se dote de plusieurs **monuments aux morts**. Le premier (1920) est situé dans le cimetière du Rocher. Le second (1925) a été déplacé plusieurs fois perdant une partie de son socle et les grilles en fer forgé de 1929 qui l'entouraient. D'autres monuments ou plaques existent par ailleurs.



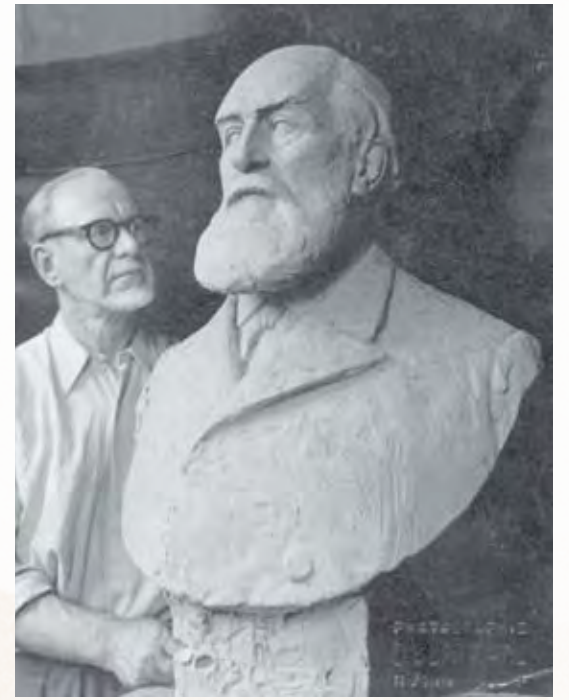
Monument aux morts dans le cimetière de Pierrelatte, construit en 1920 à l'initiative principale du comte d'Allard dont le fils fut le premier tué pierrelattin le 28 août 1914.

AmP : 102F117, cl.service Communication, A.Bouchet, 2013.



Stèle commémorative dans le cimetière des **Blâches**, vers 1920 ?

AmP : 15F11082, cl.O.Mondon, 2008.



À **Pierrelatte**, un monument commémoratif à **Madier de Montjau**, député de la Drôme, "sauveur" de la République en 1872, existe sur le boulevard du même nom. Le buste est en pierre, produit en 1946 pour remplacer la sculpture initiale en fonte qui se dressait place du champ de Mars (vers 1900) et qui fut fondue pendant la seconde guerre mondiale. AmP : MN55.



Monument commémoratif à Pierrelatte édifié en 1925, à son emplacement initial place du Champ de Mars, ici en 1945.

AmP : 59F142, cl.A.Roger, 1945.



À **Saint-Paul**, un monument est édifié **place de la Tour Neuve** en 1922, ici lors de son inauguration. Une plaque existe aussi dans l'Hôtel de ville, commandée vers 1921. AmSP : 98F1403, fds Souchon/Messié, 1922.

AmP : 59F18, cl.A.Roger, vers 1942.

Particularités pierrelattines

Pierrelatte dispose d'un Musée dans l'ancienne Prison située à l'entrée du Rocher. Saint-Paul utilise pour sa salle d'exposition muséographique une partie des anciens locaux de la maison de l'Archidiacre, devenu à partir de la Révolution la Mairie, puis une école et enfin à partir de 1955 la Poste.



Ancienne Prison à Pierrelatte construite en 1785. AmP : 78F191, fds Biasini, sd.

Un autre édifice, emblème du pouvoir civil, est spécifique à **Pierrelatte**. La tour dite de l'**Horloge** donnant à la fois sur la rue Bringer et sur la place de l'Église, est édifée en 1820 pour remplacer celle chancelante placée alors sur le premier rempart de la Ville.

AmP : 59F18, cl.A.Roger, vers 1942.



Patrimoine sur la pierre



Il s'agit ici d'un patrimoine gravé, dessiné, voire peint sur la pierre.

Officiel pour une part : inscription rue Bringer à Pierrelatte, obit à l'évêque Gaucerand, dédicace de la nouvelle chapelle des Dominicains à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Non officiel pour une grande part : gravures médiévales de la tour rue de l'Archange à Pierrelatte, de la pièce au-dessus du porche sud de la cathédrale (en marge des forts nombreuses marques dites de tacherons qui parsèment les murs du chœur et du chevet), du quartier Saint-Jean à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e surtout, de nombreux graffitis apparaissent en particulier dans le site des carrières de pierre, notamment celle dite de Saint-Juste s'étendant sur Saint-Paul et Saint-Restitut.

Ce type de patrimoine est évidemment très fragile, dans tous les cas difficile à préserver notamment dans des habitations objets tôt ou tard de rénovation.

Inscriptions officielles

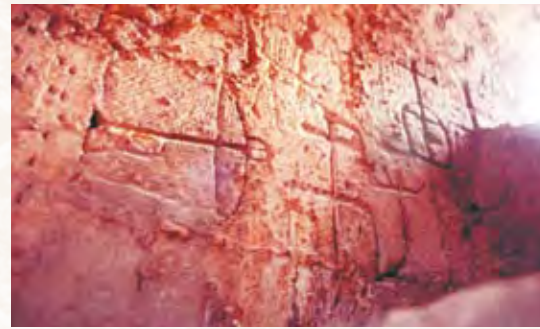


Inscription lapidaire **rue Bringer à Pierrelatte**, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1923. Elle évoque la donation par un dénommé Tapias de la place d'une arche de sa maison à une institution charitable avec l'approbation des seigneurs. Elle est la plus ancienne « archive » permettant de supposer qu'une communauté d'habitants existe bel et bien (fin XI^e ou début XII^e siècle). AmP : 70Fi97, cl.O.Mondon, 2015



Obit à Gaucerand, évêque de **Saint-Paul**, de 1211. AmSP : 2LIV162.

Inscriptions non-officielles



Tour **rue de l'Archange à Pierrelatte**, graffitis sur l'ouverture est. Arbalète et représentation symbolique du Golgotha ?

AmP : 15Fi1003, 1NUM46, cl.O.Mondon, 2005.



Au **quartier Saint-Jean à Saint-Paul**, à l'abri des regards du passant, un cavalier du Moyen-Age.

Cl. Musée municipal de Saint-Paul.



Impasse Fond du Sac à Saint-Paul, « 1671 », canons, portrait d'officier ?

AmSP : 19Fi1365, 19Fi1405, 19Fi1412, cl.O.Mondon, 2005.



Impasse Notre-Dame à Saint-Paul, « République » de l'an II révolutionnaire.

AmSP : 57Fi17, cl.G.Richard, 1989.

Patrimoine sur la pierre



Inscriptions non-officielles (XIX^e-XX^e siècles)



Une pièce du **lycée agricole de Saint-Paul** qui servit d'hôpital militaire pendant la Première Guerre Mondiale, était parsemée de graffitis dont ceux-ci, aujourd'hui disparus (le Maréchal Foch à droite).

AmSP : 19Fi1449, 19Fi1459, cl.O.Mondon, 2004.

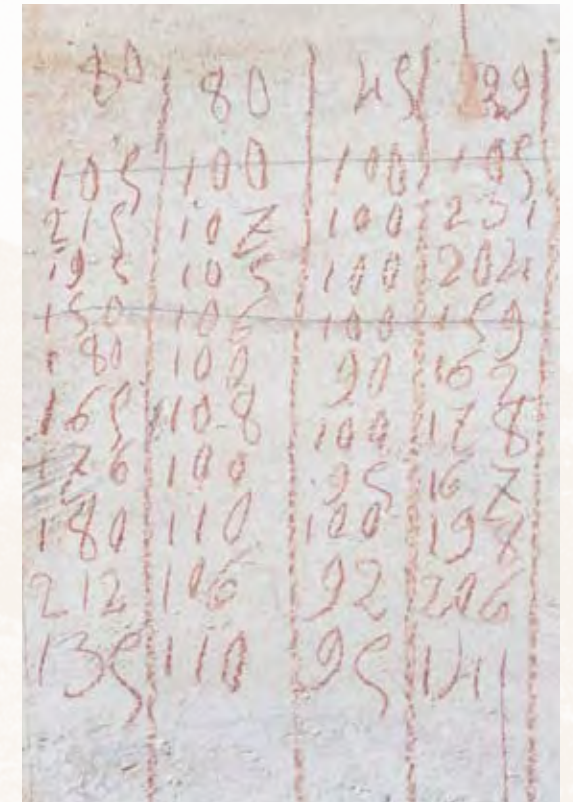


Tiens un évêque de passage (!) dans les **Carrières de Sainte-Juste** sur Saint-Restitut, sd.

AmSP : 80Fi, cl.A.Robinault, 2005.

Mathématiques dans les **Carrières de Sainte-Juste**, sd.

AmSP : 38Fi67, cl.N.Stathis, 1998.



À **Chamier à Saint-Paul** par des soldats de passage en 1876 ?

AmSP : 110Fi, cl.O.Mondon, 2013.



Représentation à consonance « prussienne » dans les **Carrières de Sainte-Juste** sur Saint-Restitut, vers 1914.

AmSP : 63Fi64, cl. N. Stathis, 1998.



À **Chamier**, un autre graffiti militaire, de 1914, œuvre du dénommé Eugène Ney qui fit une carrière de peintre.

AmSP : 54Fi352, cl.A.Borg, 1991.

Un carrier probablement (?) dans les **Carrières de Sainte-Juste** sur Saint-Restitut, sd.

AmSP : 80Fi, cl.P.Vallerey, 2006.

